

Rentrée universitaire :

P-02

Les étudiants reprennent aujourd'hui le chemin des amphithéâtres

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Lundi 22 septembre 2025//N° 1166// PRIX 20DA

Réunion du Conseil des ministres

BNP Paribas El Djazair

radiée de la liste des teneurs
de comptes conservateurs
de titres agréés

P-16



Le Président Tebboune exige

P-02

une gouvernance coordonnée au service des citoyens

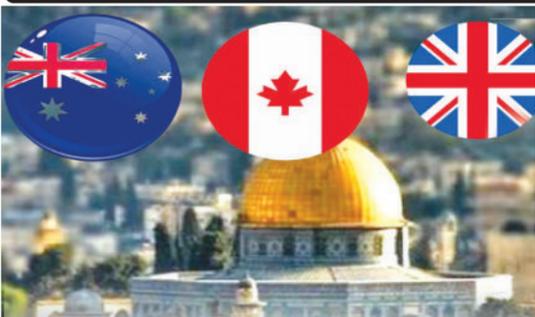


Le chef de l'État a présidé hier une réunion du Conseil des ministres, au cours de laquelle il a défini les grandes orientations de l'action gouvernementale. Il a insisté sur l'efficacité, la coordination étroite entre les membres de l'Exécutif et la priorité absolue accordée aux préoccupations des citoyens, tout en rappelant que le pays doit se gérer par l'intelligence et non par l'austérité.

Il a rencontré l'envoyé de l'ONU au Sahara occidental :

Ghali réaffirme l'exigence d'un référendum libre et juste

P-04



Une vague de soutiens s'amorce

Londres, Ottawa et
Canberra reconnaissent
l'État de Palestine

P-04

Le FMI dans son dernier rapport :

Résilience économique, l'Algérie sur la bonne voie

Dans son dernier rapport, le Fonds monétaire international salue la capacité de l'économie nationale à maintenir ses équilibres malgré la baisse des prix du brut et un déficit budgétaire persistant. L'institution de Bretton Woods met toutefois en garde contre la nécessité d'engager des réformes structurelles et de rationaliser les dépenses publiques pour préserver cette dynamique.

P-03



Réunion du Conseil des ministres

Le président Tebboune exige une gouvernance coordonnée au service des citoyens

Le chef de l'État a présidé hier une réunion du Conseil des ministres, au cours de laquelle il a fixé les grandes orientations de l'action gouvernementale. Il a ainsi insisté sur l'efficacité, la coordination étroite entre les membres de l'Exécutif et la priorité absolue donnée aux préoccupations des citoyens, tout en rappelant que l'Algérie doit se gérer par l'intelligence et non par l'austérité.



■ Par Karima Baba Aissa

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres. En ouverture, le chef de l'État a souhaité la bienvenue au nouveau gouvernement et lui a adressé ses vœux de réussite dans ses nobles missions. La parole a ensuite été donnée au Premier ministre qui a exprimé sa gratitude au chef de l'État pour la confiance placée en lui et a réaffirmé son engagement à appliquer la feuille de route tracée pour la prochaine étape, axée sur le service au citoyen et le renforcement de la démocratie participative. Au cours de cette réunion, le président Tebboune a mis l'accent sur la nécessité d'élever l'action gouvernementale à un niveau supérieur d'efficacité et de performance. Il a insisté sur une présence accrue sur le terrain de la part de chaque membre de l'Exécutif, afin

d'assurer une meilleure gestion des affaires publiques. Le chef de l'État a également rappelé l'importance de tirer les enseignements des expériences passées et de poursuivre les démarches ayant déjà démontré leur efficacité au bénéfice des citoyens. Le président de la République a souligné que l'Algérie, qui avance grâce aux efforts de ses enfants vers un avenir sûr, a besoin d'une mobilisation collective et d'une parfaite coordination entre les membres du gouvernement. Cette synergie, a-t-il expliqué, est indispensable pour renforcer l'immunité nationale dans tous les secteurs et gagner en crédibilité auprès de l'opinion publique par des solutions concrètes et durables, capables de consolider le front intérieur. Dans cette optique, il a rappelé que les citoyens et leurs préoccupations doivent être placés au centre de toutes les priorités, avec des réponses pérennes et définitives. Le chef de l'État a en outre exhorté

le gouvernement à accomplir ses missions avec un haut degré de sérieux et de responsabilité. Il a précisé que l'Algérie ne se gère pas par l'austérité mais par une gestion intelligente, constitutive du projet présidentiel visant à hisser le pays au rang des nations émergentes, en assurant une amélioration qualitative du développement économique et social. Le président Tebboune a par ailleurs exigé une coordination étroite entre l'ensemble des membres de l'Exécutif et le Premier ministre, considéré comme le relais essentiel dans l'action gouvernementale. À l'issue de cette réunion, le chef de l'État a ordonné la préparation de présentations et de plans sectoriels de travail qui seront examinés lors des prochains Conseils des ministres. La séance s'est terminée par l'adoption de décisions portant sur des nominations et des fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'État.

Dossier de l'histoire et de la mémoire

L'ONM et l'ONEC saluent l'engagement du chef de l'Etat

L'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) et l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC) ont salué l'intérêt particulier accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au dossier de l'histoire et de la mémoire. Dans un communiqué conjoint publié à l'issue d'une réunion tenue samedi entre leurs secrétariats nationaux, en prévision de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre, les deux organisations ont réaffirmé leur soutien total au programme du chef de l'État, estimant que la préservation de l'histoire et de la mémoire constitue l'un des piliers essentiels de l'identité nationale. Elles ont mis en avant l'importance de protéger la mémoire nationale afin de renforcer l'unité et le front interne face aux campagnes de propagande et aux manœuvres hostiles visant la stabilité et la sécurité du pays, appelant l'ensemble des forces nationales à faire preuve de vigilance et à se rallier autour des institutions de l'État pour protéger la patrie, consolider ses fondements et réaliser davantage de progrès dans le cadre d'une Algérie forte, souveraine et victorieuse. Elles ont également rappelé la responsabilité collective de sauvegarder l'histoire nationale contre toute tentative de falsification ou d'altération. Les deux organisations ont, par ailleurs, réaffirmé leur appui aux positions souveraines de l'Algérie, en particulier face aux provocations répétées de la France, et salué les réactions officielles qualifiées de fermes et claires. Elles ont réitéré leur exigence que la France reconnaisse et présente des excuses pour les crimes coloniaux commis contre le peuple algérien, soulignant que cette revendication reste imprescriptible, tout en exprimant leur soutien à l'initiative nationale visant à criminaliser le colonialisme. Concernant les affaires internes, l'ONM et l'ONEC ont affirmé leur conviction que l'avenir de l'Algérie repose sur ses propres capacités et sur son indépendance financière, en conformité avec les principes de la Déclaration du 1^{er} Novembre. Elles ont également salué le succès éclatant de la 4^e Foire commerciale intra-africaine (IATF), récemment organisée à Alger. Enfin, elles ont réitéré leur soutien à la position de principe de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et exprimé leur appui indéfectible au droit du peuple sahraoui de poursuivre la lutte armée pour la liberté et l'indépendance.

Rentrée universitaire

Les étudiants reprennent aujourd'hui le chemin des amphithéâtres

Des dizaines de milliers d'étudiants ont repris le chemin des amphithéâtres aujourd'hui. Il est attendu cette année que la population étudiante atteigne les 1,94 million d'étudiants, avec les nouveaux bacheliers. Les cours reprennent dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, pour tous les cycles de formation. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Badari, a présidé le 16 septembre dernier une réunion de coordination à distance avec les cadres du ministère et les présidents des conférences régionales des universités, pour évaluer justement les préparatifs de cette rentrée. Plusieurs points ont été débattus lors de cette rencontre, notamment la disponibilité des structures pédagogiques (salles de cours,

amphithéâtres, laboratoires, etc.) et de leur équipement afin d'accueillir les étudiants dans des conditions adéquates, le suivi de la mise en œuvre de l'enseignement en anglais, l'organisation du volume horaire et la garantie du service d'enseignement conformément au volume horaire légal, l'amélioration et l'optimisation des documents pédagogiques mis en ligne, ainsi que le suivi de la situation des annexes des écoles supérieures pour les enseignants. Pour rappel, Kamel Baddari avait assuré que cette rentrée universitaire serait « intelligente, sécurisée et souveraine ». Fini la paperasserie qui harassait les étudiants et leurs parents, fini aussi les longues files d'attente habituelles devant les guichets des états civils lors de chaque rentrée scolaire et universitaire. La dématérialisation de toutes

les procédures relatives à la vie étudiante avec la mise en œuvre du schéma directeur du numérique dans l'ensemble des établissements universitaires a grandement facilité la tâche des étudiants, qui peuvent désormais interagir avec l'administration universitaire sans utiliser de papier. Selon les responsables du secteur, tout a été mis en œuvre pour réussir cette rentrée, qui sera marquée par plusieurs nouveautés. En termes de nouveautés, outre le doublement de la bourse étudiante et l'augmentation du nombre de places pédagogiques dans les filières scientifiques, cette année sera marquée par le remplacement du français par l'anglais, qui deviendra ainsi la langue de la technologie, à la place du français. L'enseignement dans cette langue concernera, dans un premier temps, les étudiants en sciences médicales, notamment

à Sétif 1, à M'sila et à Alger 3. Les étudiants concernés pourront également s'inscrire en parallèle à une licence en anglais médical, afin de permettre à l'université de s'ouvrir davantage à l'international et de mieux préparer les futurs médecins à la recherche et à la coopération internationale. Il est également indiqué que 600 nouvelles spécialités seront introduites cette année, principalement dans les domaines des sciences et de l'intelligence artificielle, et que 26 filières traditionnelles seront supprimées. C'est dire l'orientation foncièrement scientifique moderniste que prend l'université. Toutes les réformes introduites ont pour objectif, comme l'a répété plusieurs fois Kamel Baddari, de faire de l'université algérienne une locomotive du développement économique et social du pays.

Hakim H.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Le FMI dans son dernier rapport :

Résilience économique, l'Algérie sur la bonne voie

Dans son dernier rapport, le Fonds monétaire international salue la capacité de l'économie nationale à maintenir ses équilibres malgré la baisse des prix du brut et un déficit budgétaire persistant. L'institution de Bretton Woods met toutefois en garde contre la nécessité d'engager des réformes structurelles et de rationaliser les dépenses publiques pour préserver cette dynamique.



■ Par Merouane Korso

Dans son rapport à l'issue des consultations au titre de l'article IV pour l'Algérie, le Conseil d'administration du FMI note que l'économie nationale a connu une forte reprise depuis la pandémie de covid-19, et estime globalement « positives » les perspectives économiques du pays à court terme. Mais le Fonds conseille à l'Algérie, pour éviter d'éventuels chocs futurs, un ajustement des politiques économiques, la rationalisation des dépenses inefficaces, l'accroissement des recettes hors hydrocarbures et le renforcement de la gestion des finances et des investissements publics. Selon le FMI, le PIB algérien a augmenté en 2024 à 3,6 % contre 4,1 % en 2023. Un recul qui n'affecte pas tellement les grands équilibres de l'économie algérienne, selon le FMI, car il estime que la performance reste bonne par rapport à la croissance mondiale, et sera du même niveau en 2025, soit 3,4 %. Le FMI estime par ailleurs que cette contreperformance en 2024 est expliquée par la baisse des prix du brut sur les marchés mondiaux, dans le prolongement des coupes de production décidées par l'OPEP+ pour calmer les marchés. Ce qui a fait baisser en conséquence les recettes d'hydrocarbures algériennes. Par ailleurs, l'activité hors hydrocarbures est restée solide, car soutenue par l'investissement public, la hausse de la demande et de la consommation internes. Sur le front

des pressions inflationnistes, l'Algérie a pu souffler en 2025, estime par ailleurs l'institution de Bretton Woods, et n'a pas été tellement affectée, comme d'autres économies, par la guerre en Ukraine qui a bouleversé les marchés des matières premières comme le pétrole, le gaz, les céréales, les minerais. Pas de chiffre du FMI, alors que dans son dernier rapport sur l'état de l'économie nationale, la Banque d'Algérie avait situé l'inflation en 2024 à 4,4 % contre 7,1 % en 2023, sur la base de statistiques de l'ONS. En 2025, l'inflation devrait par contre rester modérée, estime le Fonds, selon lequel les réserves de change de l'Algérie "sont restées solides". Selon la Banque d'Algérie, elles sont passées de 69,825 milliards de dollars fin 2023 à 68,277 milliards à fin 2024. La Banque d'Algérie a précisé que ce niveau de réserves, qui représente plus de 15 mois d'importations de biens et services, "demeure largement supérieur aux recommandations et standards internationaux, témoignant de la solidité de la position extérieure globale de l'Algérie". Sur le chapitre de la gestion budgétaire, le FMI note par ailleurs que "la baisse des recettes des hydrocarbures, conjuguée à l'augmentation des dépenses publiques, a considérablement creusé le déficit budgétaire et épuisé les réserves disponibles". Le déficit budgétaire devrait diminuer en 2025 par rapport à 2024, mais restera élevé "sans mesures politiques énergiques", explique le FMI. Sur le chapitre de la monnaie, le dinar s'est apprécié en 2024 face à l'euro, mais

s'est affaibli face au dollar. Le FMI préconise une flexibilité accrue du taux de change, ce qui "faciliterait son rôle de stabilisateur automatique" et renforcerait la capacité de l'économie "à absorber les chocs" dans un contexte d'incertitude accrue et de volatilité des prix des matières premières. Enfin, le FMI, qui a préconisé "un ajustement urgent des politiques publiques", a salué plusieurs mesures prises par les pouvoirs publics et la Banque d'Algérie, qualifiant d'adéquates la politique monétaire "accommodante" actuelle de la Banque centrale qui a "réalisé des progrès considérables en matière de supervision axée sur les risques, de gestion de crise et de garantie de l'indépendance des organismes de supervision". En outre, le Fonds a salué les mesures visant à réduire le marché parallèle, telles que l'augmentation de l'allocation de change pour les voyages, et estime qu'elles (les mesures) "devraient être prioritaires". D'autre part et sur le front des recommandations contenues dans son rapport, le FMI estime que l'Algérie devrait revoir sa politique de subventions des prix des produits énergétiques, soit une révision des prix à la pompe de l'essence, du gasoil et du mazout. Le Fonds préconise ainsi la réforme des subventions énergétiques pour générer des recettes supplémentaires "substantielles" à moyen terme et parvenir à des "dépenses mieux ciblées", ainsi que l'amélioration de la couverture, de la rapidité et de la qualité des statistiques qui permettraient de "mieux éclairer l'élaboration des politiques".

Commerce extérieur

Rezig trace la voie pour booster les exportations

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé hier une réunion d'évaluation avec les cadres de son secteur, a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette rencontre a été consacrée à l'examen et à l'actualisation des mesures encadrant le commerce extérieur, notamment celles relatives aux opérations d'importation de biens et services, qu'ils soient destinés à la vente en l'état ou intégrés dans les activités de gestion et d'équipement, conformément au programme prévisionnel du second semestre 2025. Elle a également permis de dresser un bilan des récentes participations de l'Algérie aux foires internationales et de présenter le calendrier des expositions prévues en Algérie et à l'étranger d'ici la fin de l'année.

L'objectif étant de valoriser les capacités nationales et de renforcer la compétitivité du produit algérien sur les marchés extérieurs. Les travaux ont porté sur plusieurs dossiers stratégiques liés à la dynamique d'exportation nationale, notamment le mécanisme de compensation des opérations d'exportation dans le cadre du Fonds spécial de promotion des exportations, au profit des entreprises locales. Ont également été examinés les contrats commerciaux importants conclus par les opérateurs algériens lors de la Foire africaine du commerce intra-africain. La réunion a, par ailleurs, abordé les mesures pratiques liées à la création de l'Agence algérienne d'importation et de l'Agence algérienne d'exportation, appelées à jouer un rôle clé dans la régulation et l'organisation

des échanges extérieurs, conformément aux orientations du Président de la République visant à diversifier l'économie et à développer les exportations hors hydrocarbures. Le ministre a instruit ses services d'accélérer l'étude des programmes prévisionnels des entreprises, en privilégiant un contact direct avec leurs représentants, l'écoute de leurs préoccupations et un accompagnement régulier, afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets. Il a également souligné la nécessité de soutenir les entreprises nationales ayant décroché des contrats lors de la Foire africaine du commerce intra-africain 2025, dans le but de consolider la présence de l'Algérie sur les marchés régionaux et internationaux.

R.E

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Fin le syndrome hollandais !

■ Youcef S.

Le Conseil d'administration du FMI souligne, dans son dernier rapport, que l'économie nationale a connu une forte reprise depuis la pandémie de covid-19 et estime que les perspectives économiques du pays à court terme sont « globalement positives ». Depuis 2023, les indicateurs montrent une nette amélioration, portée par d'importantes réformes structurelles destinées à relancer l'activité économique. La reprise est réelle et nul ne peut la nier. Il subsiste toutefois des zones grises dans le tableau budgétaire que le gouvernement ne maîtrise pas encore. Le déficit devrait reculer en 2025 par rapport à 2024, mais resterait élevé « sans mesures politiques énergiques ». Le pays dispose néanmoins de plusieurs leviers pour préserver ses équilibres, en particulier le Fonds de régulation des recettes (FRR), qui bénéficie de l'écart entre le prix de référence du pétrole retenu dans les lois de finances et les cours réels du marché. Tant que le déficit ne dépasse pas 60 % du PIB, seuil internationalement reconnu, il n'est pas jugé nécessaire de recourir à une politique d'austérité ni à l'endettement extérieur. L'Exécutif paraît ainsi confiant, à condition toutefois de ne pas s'endormir sur ses lauriers. Les crises financières qu'a traversées le pays par le passé semblent lui avoir fait prendre conscience de ses vulnérabilités. C'est pourquoi il entend mettre à profit cette relative stabilité pour engager des réformes de fond, diversifier les sources de financement et restructurer les revenus de l'État, afin de renforcer la résilience de l'économie face aux fluctuations du marché énergétique mondial. En matière d'emploi, le pays a instauré une allocation chômage destinée aux jeunes, afin de les accompagner dans leur insertion sur le marché du travail. Il mise également sur l'investissement productif et créateur d'emplois, soutenu par des projets stratégiques à fort potentiel d'impact. Dans une logique de transition, il s'oriente vers la sortie du modèle rentier fondé sur les hydrocarbures au profit d'une économie productive, tournée vers le savoir et l'innovation. À cet effet, un vaste programme de croissance hors hydrocarbures a été lancé, ciblant des secteurs porteurs tels que l'agriculture, l'industrie, le numérique et le tourisme. Le financement du budget repose désormais sur une combinaison de leviers internes, à savoir l'amélioration de la fiscalité locale, l'élargissement de l'assiette fiscale, l'intégration progressive de l'économie informelle, la rationalisation des dépenses publiques, la réduction des importations et la promotion des exportations hors hydrocarbures. **Y.S.**

Il a rencontré l'envoyé de l'ONU au Sahara occidental

Ghali réaffirme l'exigence d'un référendum libre et juste



Brahim Ghali, président de la République sahraouie et secrétaire général du Front Polisario, a réitéré lors de sa rencontre avec l'envoyé de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, que seul un référendum d'autodétermination libre et équitable permettra de parvenir à une solution pacifique, juste et durable au conflit.

Le représentant personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, est arrivé dimanche dans les camps de réfugiés sahraouis, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). Selon la même source, il s'agit de sa cinquième visite. Elle a pour objectif de rencontrer les autorités sahraouies et d'échanger sur la situation et les perspectives du processus de paix conduit par l'ONU au Sahara occidental. Le programme de cette visite prévoit une rencontre avec un groupe de jeunes Sahraouis, des membres de la direction nationale sahraouie, puis des consultations officielles entre le président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, et l'envoyé onusien, Staffan de Mistura. Le gouvernement sahraoui avait rappelé récemment, dans un communiqué, que la prochaine session du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental constitue une occasion importante pour réaffirmer le mandat fonda-

mental de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), tel qu'il a été fixé par le Conseil de sécurité en 1991. Il avait également souligné le principe central qui doit guider toute solution pacifique, juste et durable, à savoir l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes. Lors de sa rencontre hier avec Staffan de Mistura, Brahim Ghali a souligné la détermination du Front Polisario à poursuivre sa coopération avec les efforts des Nations unies et de l'Union africaine (UA) en vue de parvenir à une solution pacifique, juste et durable, permettant la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie sur le continent africain, conformément aux objectifs et principes de la Charte des Nations unies, à ses résolutions, ainsi qu'aux objectifs et principes de l'Acte constitutif de l'UA et aux règles pertinentes

du droit international, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario a réitéré l'engagement du Front Polisario à s'impliquer de manière constructive et positive dans le processus de paix parrainé par les Nations Unies au Sahara occidental. Il a, en outre, affirmé que l'unique voie pour la réalisation d'un règlement pacifique, juste et durable passe par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance, en toute liberté et démocratie, soulignant que toute solution qui ne respecte pas la volonté du peuple sahraoui est « totalement rejetée ». Il a mis en garde contre le grave danger que cela pourrait représenter pour la paix, la sécurité et la stabilité dans la région toute entière. Le président de la République sahraouie a également demandé à l'ONU, notamment au Conseil de sécurité, de prendre toutes les mesures nécessaires, afin de permettre à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) d'exécuter son mandat et d'organiser un référendum libre et juste, sous la supervision des Nations unies, pour le parachèvement de la décolonisation au Sahara occidental.

Younes B.

Une vague de soutiens s'amorce
Londres, Ottawa et Canberra reconnaissent l'État de Palestine

La Grande-Bretagne, le Canada et l'Australie ont annoncé, hier, leur reconnaissance officielle de l'État de Palestine. Cette décision devrait être suivie par d'autres pays dans les prochains jours, en marge de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Dans une allocution diffusée sur les réseaux sociaux, le Premier ministre britannique, Keir Starmer, a déclaré : « L'espoir d'une solution à deux États s'efface, mais nous ne pouvons pas laisser cette lumière s'éteindre. » Il avait déjà affirmé en juillet dernier que son pays reconnaîtrait officiellement l'État de Palestine à l'ouverture de l'Assemblée générale si Israël ne prenait pas de mesures sérieuses vers un cessez-le-feu à Gaza. Le Premier ministre canadien, Mark Carney, a indiqué dans un communiqué : « Le Canada reconnaît l'État de Palestine et se dit prêt à travailler en partenariat pour construire un avenir pacifique et prometteur dans le cadre de la solution à deux États. » De son côté, le Premier ministre australien, Anthony Albanese, a confirmé que son pays reconnaît officiellement l'État de Palestine « dans le cadre de l'effort visant à relancer la dynamique de la solution à deux États ». Après ces annonces, d'autres pays européens devraient franchir le pas cette semaine, parmi lesquels la France, le Luxembourg, la Belgique, le Portugal, Malte, Andorre, Saint-Marin et l'Espagne. La semaine dernière, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, à une large majorité, une résolution soutenant la création d'un État palestinien.

Y. B.

Abdelkrim Benmbarek, SG du FLN :

« Les polémiques inutiles ne servent pas l'Algérie »

« **E**n tant que partis nationaux et dans toutes nos différences, nous devons nous accorder sur les grandes questions qui concernent notre pays, particulièrement dans le contexte régional et international actuel », avait martelé Abdelkrim Benmbarek en marge de la conférence sur la diplomatie partisane, ayant pour thème : « défis et perspectives de la diplomatie partisane au service des intérêts nationaux ». Le SG du FLN a souligné que la question de la diplomatie, dans le contexte mondial contemporain, « constitue un enjeu stratégique majeur, dicté par la réalité internationale et régionale en constante évolution ». Cette réaction de Benmbarek fait suite aux propos du président du parti Sawt Ech-chaâb, qui a récemment évoqué un « désert politique » en Algérie. Estimant que les polémiques inutiles ne servent pas l'Algérie, tout en mettant en exergue la puissance et la crédibilité du Front de libération nationale, le SG du FLN précisa : « Le FLN dispose d'un

nombreux travaux, notamment sur des lois, que ce soit à travers leurs groupes parlementaires ou au niveau du parti », ou celles relatives à la commune et à la wilaya ». Afin d'étayer la participation effective du Front de libération nationale aux travaux en question, le SG fera part de la mise en place « d'une commission interne au parti qui a contribué à formuler les propositions. Nous ne cherchons pas à médiatiser chaque étape, mais nous sommes bien présents et actifs. » Pour preuve, Benmbarek a tenu à rappeler aussi en réponse aux critiques ayant trait à une supposée absence du FLN au sein de certaines instances internationales que « le FLN a été parmi les fondateurs du Comité national contre les pratiques du néocolonialisme qui regroupe 26 grands pays. Nous avons défendu nos positions sur toutes les tribunes, que ce soit concernant la Palestine ou la question sahraouie. »

nombreux travaux, notamment sur des lois, que ce soit à travers leurs groupes parlementaires ou au niveau du parti », ou celles relatives à la commune et à la wilaya ». Afin d'étayer la participation effective du Front de libération nationale aux travaux en question, le SG fera part de la mise en place « d'une commission interne au parti qui a contribué à formuler les propositions. Nous ne cherchons pas à médiatiser chaque étape, mais nous sommes bien présents et actifs. » Pour preuve, Benmbarek a tenu à rappeler aussi en réponse aux critiques ayant trait à une supposée absence du FLN au sein de certaines instances internationales que « le FLN a été parmi les fondateurs du Comité national contre les pratiques du néocolonialisme qui regroupe 26 grands pays. Nous avons défendu nos positions sur toutes les tribunes, que ce soit concernant la Palestine ou la question sahraouie. »

Kader M.

ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIQUEL'Algérie
dans le top 3
des pays
africains

L'Algérie figure parmi les trois pays africains les plus attractifs sur le plan économique, selon le dernier rapport du cabinet italien The European House - Ambrosetti (TEHA), qui met en avant le dynamisme de l'économie nationale, rapporte l'APS. Classée 78e sur 146 économies mondiales, l'Algérie gagne une place par rapport à 2024 (79e) et améliore son score à 30 points contre 27,6 l'an dernier, précise le rapport "Global Attractiveness Index 2025", publié récemment. A l'échelle africaine, seules l'Algérie, les îles Maurice et l'Égypte se situent dans la catégorie de l'"Attractivité moyenne" (30 à 60 points) regroupant 63 pays cette année, contre 4 pays à forte attractivité (80 à 100), 12 pays à bonne attractivité (60 à 80) et 67 pays à faible attractivité (0 à 30). Le rapport souligne ainsi que l'économie algérienne compte parmi les plus dynamiques, portée notamment par une croissance significative. Au niveau mondial, les États-Unis conservent la première place avec un score de 100, suivis de la Chine (87,7) et de l'Allemagne (83,5). Singapour progresse à la 4e place en dépassant le Royaume-Uni, tandis que le Japon reste stable en 5e position. Le "Global Attractiveness Index", basé sur une cinquantaine d'indicateurs internationaux (flux d'IDE, innovation, gouvernance, développement humain), évalue chaque année la capacité des pays à attirer ressources, capitaux et talents. Fondé en 1965, The European House - Ambrosetti (TEHA) est un think tank privé et cabinet de conseil en management et stratégie, reconnu parmi les plus influents d'Europe. Comptant près de 330 experts italiens et internationaux, il produit chaque année environ 450 études et organise plusieurs centaines d'événements, dont le Forum de Cernobbio, rendez-vous de référence du débat économique et politique mondial en Italie.

SANTÉ PUBLIQUE

Le Centre national de toxicologie
renforcé par un nouveau décret

Un décret exécutif publié au Journal officiel redéfinit l'organisation et les missions du Centre national de toxicologie. Référence nationale en matière de toxicovigilance, l'établissement voit ses prérogatives élargies : analyses, expertises, recherche, contrôle des produits et veille sanitaire. Il disposera également d'un numéro vert pour le signalement des empoisonnements et pourra servir de terrain de formation universitaire.

Le centre national de toxicologie est désormais soumis à de nouveaux règlements. En effet, un décret exécutif n° 25-237 du 16 Rabie El Aouel 1447 correspondant au 9 septembre 2025 modifiant et complétant le décret exécutif n° 98-188 du 7 Safar 1419 correspondant au 2 juin 1998 portant création, organisation et fonctionnement du centre national de toxicologie, vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel. Le centre est l'établissement de référence en matière de toxicologie et de toxicovigilance, il a pour mission d'entreprendre toutes analyses, expertises, études, recherches ou actions entrant dans ses domaines de compétences. »

Dans le cadre des missions prévues, le centre est chargé en matière de toxicologie, notamment : de rechercher, d'identifier et de doser toute substance toxique ou potentiellement toxique des produits, à la demande de toute institution ou personne concernée, et d'évaluer la sécurité toxicologique des nouveaux produits ; d'analyser les marqueurs biologiques d'exposition aux substances toxiques et d'intoxication et d'assurer l'expertise, le contrôle et les prestations toxicologiques, notamment dans les domaines clinique, professionnel, environnemental, alimentaire, cosmétique et d'hygiène corporelle ; il est chargé notamment de délivrer le bulletin d'analyse relatif à la toxicité des produits, notamment les



produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ; d'assurer le contrôle sur les produits et les substances toxiques ou susceptibles d'être ou de devenir toxiques, et d'exécuter les programmes de vigilance de ces produits ou substances ; d'élaborer les règles de bonnes pratiques de laboratoire et les normes techniques d'analyse toxicologique ; de collecter, de traiter et de dispenser toutes les données et les informations relatives à la toxicologie, aux intoxications et aux expositions, afin d'identifier les tendances et de prévenir les épidémies, en concertation avec l'agence nationale de sécurité sanitaire et d'identifier, de surveiller et d'évaluer les

risques toxiques au niveau national. Il a également comme mission d'élaborer toute étude liée à la toxicologie et d'entreprendre tous travaux de recherche en la matière ; d'assurer un système de veille sanitaire pour tout risque toxique ; de participer à des interventions de prévention et de riposte aux risques liés aux substances toxiques, notamment lors d'épidémies ou d'incidents toxicologiques majeurs ; d'offrir un soutien aux services d'urgence lors d'incidents majeurs impliquant des substances toxiques, notamment lors des accidents industriels ou des catastrophes environnementales et d'assurer la formation continue des professionnels de la santé et des

autres professionnels relevant des secteurs public et privé dans le domaine de la toxicologie. »

Le centre met en place un numéro vert de signalement de toutes situations d'empoisonnement. Le centre peut être agréé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour assurer des activités hospitalo-universitaires. Il peut servir de terrain de formation et de stages pour les étudiants en graduation et post-graduation dans les sciences de la toxicologie, sur la base de conventions avec les établissements de formation.

Inès B.

BÂTIMENT & HABITAT

Deux salons réunis à Alger pour dynamiser le marché de la construction
et de l'aménagement intérieur

La 7e édition du Salon international des façades, fenêtres et portes (SIFFP), ainsi que la 2e édition du Salon de la cuisine et de la salle de bain équipées, ont été ouvertes samedi au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), avec la participation d'une centaine d'exposants nationaux et étrangers, selon l'APS. L'événement se distingue cette année par la tenue conjointe des deux salons, réunis pour la première fois sur une même plateforme, avec pour objectif de valoriser les synergies entre l'enveloppe extérieure du bâtiment et l'aménagement intérieur, en particulier les cuisines et salles de bain équipées, a indiqué Othmane Benaldi, responsable marketing et communication de SFF Event, organisatrice du Salon. Selon lui, cette édition vise à créer des passerelles entre les entreprises du secteur et à attirer des investisseurs étrangers vers le marché algérien. Parmi les participants internationaux figurent des exposants venus d'Afrique, d'Europe et d'Asie. "Outre les opérations commerciales, nous souhaitons encourager les investissements productifs dans le bâtiment et les matériaux de construction", a souligné M. Benaldi, ajoutant que "l'événement met en avant les dernières innovations en matière de vitrage et de matériaux écologiques, conçus pour améliorer la perfor-

mance énergétique des bâtiments". Parmi les exposants figure l'entreprise algérienne Onyx spécialisée dans la transformation de matériaux dits "solide surface", utilisés aussi bien dans les cuisines que dans les hôpitaux. L'entreprise mise sur l'export et travaille déjà sur une nouvelle gamme de meubles de salle de bain destinés à l'Europe et aux pays voisins. De son côté, la société Presta Cuisine, attire les visiteurs avec ses cuisines et dressing sur mesure. Son représentant a mis en avant la croissance du marché intérieur et l'intérêt croissant des Algériens pour des solutions "esthétiques et fonctionnelles". Fabriqués en bois massif, MDF ou hêtre, leurs meubles visent à répondre aux goûts variés du marché national. Autre exposant, l'entreprise Innovate Doors présente une gamme de portes intérieures haute performance. Feriel Abdelali, sa représentante, note "une forte demande locale". "Notre stratégie est d'assurer une disponibilité nationale en installant un réseau de distributeurs à travers plusieurs wilayas. Nous étudions également des propositions d'exportation vers la Tunisie, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire, où la demande est en forte croissance", a-t-elle précisé. Outre les entreprises, le Salon accueille aussi des associations professionnelles, bureaux

d'études et institutions de formation, parmi elles l'Association des anciens étudiants de l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU) d'Alger. "En tant qu'architectes, notre mission est aussi de guider les choix vers des matériaux innovants, souvent produits localement", souligne Karim Sitayeb, secrétaire général de l'association. Pour lui, promouvoir des produits locaux permet de réduire la dépendance aux importations d'autant plus que bon nombre de sociétés ont prouvé leur capacité à répondre aux normes énergétiques et techniques, notamment dans les domaines des façades ventilées, du double vitrage ou des panneaux composites. Par ailleurs, l'association accompagne la nouvelle génération d'architectes à travers des formations, stages et intégrations dans le marché. Le Salon attire également un large public, notamment des familles venues découvrir les dernières tendances. "Nous cherchons des modèles de cuisines et de salles de bain à des prix raisonnables pour rénover notre logement AADL acquis en 2003", confie Sabeha, mère de famille venue avec ses enfants. L'événement, qui se poursuit jusqu'au 23 septembre, propose également un riche programme de conférences techniques et de rencontres professionnelles.

NORMES ET INNOVATION

Nouvelles règles pour les distributeurs de tabac

La direction générale des impôts a publié, hier, le cahier des charges encadrant l'activité de distribution des produits tabagiques. Le texte fixe des conditions strictes en matière d'agrément, d'infrastructures, de sécurité et de conformité fiscale, auxquelles devront se plier les opérateurs souhaitant exercer cette activité.

COSOB Retrait d'agrément à "Sarl Farik Alkayser Lil Istithmar HM"

La commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) annonce le retrait de l'agrément provisoire en qualité de conseiller en investissement participatif (CIP) accordé à la société à responsabilité limitée "Sarl Farik Alkayser Lil Istithmar HM" à compter du 17 septembre. La COSOB précise dans un communiqué publié hier, que la raison de ce retrait d'agrément est dû pour non respect des dispositions du règlement COSOB n°23-01 du 21 ramadhan 1444 correspondant au 12 avril 2023 fixant des conditions d'agrément d'exercice et de contrôle des conseillers en investissement participatif. Le Règlement COSOB n°23-01, daté du 12 avril 2023, établit les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des Conseils en Investissement Participatif (CIP) en Algérie, dans le cadre du financement participatif sur les plateformes numériques. Il fixe les procédures pour les demandes d'agrément, les obligations des CIP en matière de reporting financier et de suivi des projets, et les exigences de diligence, d'évaluation et de promotion des projets. Il précise les critères et les démarches nécessaires pour obtenir une autorisation d'exercer en tant que Conseil en Investissement Participatif. Le règlement détaille les modalités d'exercice de leurs fonctions, notamment la gestion des souscriptions, des opérations de remboursement et la promotion des projets sur les plateformes. Il établit les mécanismes de contrôle de la COSOB sur l'activité des CIP, incluant la soumission d'états financiers et la vérification de la conformité aux réglementations sur le financement participatif. L'article 10 du règlement stipule la définition des éléments du dossier à joindre à une demande d'agrément pour un CIP. Le règlement couvre les services fournis par les CIP, tels que la diligence due, l'évaluation économique des projets, et la promotion auprès des participants. Les CIP sont tenus de transmettre à la COSOB des états financiers périodiques et une liste des projets d'investissement participatif financés, ainsi que des informations sur les participants et les projets. Le règlement prévoit également la possibilité pour la COSOB de demander des informations supplémentaires aux CIP afin de détecter d'éventuelles infractions liées à la fraude, au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

Inès B.

La direction générale des impôts a publié hier le cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité de distribution de produits tabagiques. Ce dernier précise que le distributeur doit déclarer avoir pris entière connaissance des textes législatifs et réglementaires, notamment le code des impôts indirects et l'arrêté du 28 Dhou El Hidja 1446 correspondant au 24 juin 2025 fixant les modalités de délivrance de l'agrément pour l'exercice de l'activité de distribution de produits tabagiques, ainsi que les termes du cahier des charges y afférent. Le distributeur de produits tabagiques doit disposer d'un local d'une superficie totale d'au moins 300 mètres carrés, dont, au moins, 200 mètres carrés au sol d'un seul tenant. Le local doit comprendre une zone dédiée à la gestion de l'entreprise ou de la société ; une zone de distribution et une zone de stockage. Le (s) local/locaux de distribution des produits tabagiques doit (doivent) être muni(s) d'une enseigne permettant l'identification immédiate de l'exploitant. À cet effet, elle doit être permanente, lumineuse et visible, et indiquer le nom ou la raison sociale de l'entreprise, son adresse ainsi que la



mention de l'expression « distributeur de produits tabagiques ». Le distributeur est tenu de déclarer, auprès des services fiscaux du lieu de situation du siège de l'établissement pour l'entreprise individuelle ou du siège social pour la société, l'ensemble de ses locaux de distribution exploités à travers le territoire national. Le distributeur atteste et déclare avoir mis en conformité aux normes relatives à l'environnement et à la sécurité prévues, en la matière, l'ensemble de ses locaux

de distribution exploités. Il déclare, également, avoir joint au présent cahier des charges, un état comprenant : un plan à échelle réduite, avec légende mentionnant les lieux où seront déposés les produits destinés à la distribution et une liste mentionnant l'indication du local ou des locaux et leur affectation. Le cahier des charges exige en outre que le distributeur est tenu de prévoir un agencement du local ou des locaux d'entreposage des produits tabagiques assurant aux

agents des impôts un accès facile et permanent. Il doit assurer que les portes et les fenêtres donnant directement sur la voie publique ou sur les propriétés voisines, doivent être pourvues de fermetures appropriées, de manière à éviter toutes formes de soustraction. Le distributeur est tenu d'assurer l'approvisionnement des débiteurs de tabac des différentes marques et types de produits tabagiques, suivant les quantités et les prix fixés par la réglementation en vigueur. Outre le respect des lois et règlements régissant l'activité de distribution de produits tabagiques, le distributeur est tenu, notamment de se conformer à la législation fiscale applicable au stockage, à la circulation et à la vente de ces produits. Tout changement de situation par rapport aux déclarations enregistrées, conformément au cahier des charges, doit être préalablement déclaré, selon le cas, à la direction des grandes entreprises ou à la direction des impôts de wilaya. Le distributeur de produits tabagiques ne peut vendre ses produits qu'aux débiteurs de tabac inscrits ès qualités au registre du commerce.

Inès B.

CONFÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU PATRONAT

Plusieurs accords et contrats signés avec les opérateurs chinois

Une délégation de la Confédération algérienne du patronat (CAP), conduite par M. Othman Senoussi, chef du bureau de la wilaya de Béjaïa, s'est rendue en République populaire de Chine. Plusieurs accords et contrats d'approvisionnement ont été signés lors de plusieurs forums, selon une publication de la confédération sur sa page officielle facebook. Notons que la confédération a participé, en avril dernier à Alger, au Forum d'affaires algéro-chinois organisé par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Tahar Bouzid, a salué une initiative « porteuse d'espoir » pour les opérateurs économiques algériens. Selon lui, cette rencontre incarne une nouvelle étape dans la dynamique de coopération entre l'Algérie et la Chine, fondée sur un partenariat économique équilibré et mutuellement bénéfique. « Les entreprises algériennes aspirent aujourd'hui à tisser des liens solides avec leurs homologues chinois. Il ne s'agit plus de simples échanges commerciaux,

mais d'un véritable partenariat industriel à construire dans la durée », avait déclaré le président de la CAP. Il a notamment souligné l'importance d'accélérer la mise en œuvre de projets conjoints, dans des secteurs à fort potentiel comme les industries manufacturières, les énergies renouvelables, ou encore les technologies avancées. Pour la Confédération, l'Algérie représente aujourd'hui une terre d'opportunités, grâce aux réformes engagées pour améliorer l'environnement des affaires, et aux incitations prévues dans le nouveau cadre juridique de l'investissement. « Il appartient désormais aux opérateurs des deux pays de transformer cette dynamique en réalisations concrètes, porteuses d'emplois et de valeur ajoutée », a déclaré le président de la CAP. Il a même exprimé sa confiance quant aux retombées positives de cette coopération sino-algérienne renforcée, appelant à privilégier les cadres d'échange et à privilégier une approche pragmatique basée sur la complémentarité économique. « Le temps est venu de passer des intentions aux actions »,

a-t-il insisté. Par ailleurs, la CAP annonce que dans le cadre du renforcement des relations économiques entre l'Algérie et le Vietnam, M. Ben Madour Abdelhafid, chef du bureau de la wilaya de Batna, a reçu l'ambassadeur de la République du Vietnam en Algérie, en présence de plusieurs personnalités officielles et de nombreux acteurs économiques. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le Vietnam étant l'invité d'honneur de l'édition actuelle du Festival international du film d'Amdghassen. Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'examiner les perspectives de coopération en matière d'investissement dans les domaines économique et culturel, ainsi que d'échanger des expertises dans les secteurs pharmaceutique et manufacturier. Elles ont également convenu de renforcer les partenariats dans les secteurs culturel et touristique en organisant de futures activités et projets communs.

I.B.

TISSEMSILT

Modernisation -valorisation de la viticulture

Le wali de Tissemsilt a mis en avant la nécessité de valoriser le raisin local par des initiatives visant à développer des filières de transformation et de conditionnement. L'objectif affiché est double : satisfaire la demande locale et nationale tout en ouvrant la voie à des opportunités de commercialisation à plus grande échelle.

Dans le cadre d'une démarche résolument tournée vers l'avenir agricole de la région, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a effectué, une visite de travail et d'inspection au douar El Kouacem relevant de la commune de Lardjem. Cette sortie de terrain a été l'occasion d'un échange direct et constructif avec les agriculteurs locaux, particulièrement les viticulteurs, afin de dresser un état des lieux et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour une agriculture modernisée et compétitive. Dès son arrivée, le wali a tenu à engager un dialogue franc avec les exploitants agricoles de la région. Ces derniers ont exposé leurs préoccupations, allant du manque d'équipements modernes aux difficultés liées à la commercialisation du raisin, en passant par les contraintes de stockage et de distribution. M. Bouzaid Fethi, attentif à leurs doléances, a assuré que l'administration locale demeurera à l'écoute du monde agricole et œuvrera à lever les obstacles freinant le développement de cette filière stratégique. Dans son intervention, le wali a insisté sur la nécessité d'adopter des techniques modernes d'exploitation des terres agricoles, particulièrement pour la culture du raisin, produit phare de la région. Il a souligné l'importance d'introdui-



re des méthodes innovantes d'irrigation, de fertilisation et de traitement des vignes afin d'améliorer la qualité et d'augmenter la productivité. Il a également rappelé que la modernisation de l'agriculture ne saurait se faire sans une coordination étroite avec les instances scientifiques et universitaires. À ce titre, il a appelé à renforcer la coopération avec l'Université de Tissemsilt, qui peut jouer un rôle essentiel dans le transfert de savoir-faire, la recherche appliquée et l'accompagnement technique des agriculteurs. M. Bouzaid Fethi a exprimé son ambition de voir la wilaya de Tissemsilt s'imposer, à moyen terme, comme un véritable pôle de production viticole au niveau national, à l'instar

de wilayas reconnues comme Boumerdès et Médéa. « Nous devons tirer profit des expériences réussies de ces régions et capitaliser sur nos propres atouts pour hisser Tissemsilt au rang de référence dans le domaine viticole », a-t-il affirmé. Au-delà de la production brute, le wali a mis en avant la nécessité de valoriser le raisin local par des initiatives visant à développer des filières de transformation et de conditionnement. L'objectif affiché est double : satisfaire la demande locale et nationale tout en ouvrant la voie à des opportunités de commercialisation à plus grande échelle. Il a encouragé les producteurs à adopter des stratégies collectives et à se fédérer autour

de coopératives capables d'assurer la promotion, la distribution et l'exportation de ce produit emblématique de la région. Parmi les perspectives les plus marquantes évoquées lors de cette visite figure le développement d'une industrie de transformation du raisin. Le wali a insisté sur l'importance de se tourner vers ce créneau porteur, qu'il s'agisse de la production de jus, de raisins secs ou d'autres dérivés à forte valeur ajoutée. Une telle orientation permettrait non seulement d'assurer une meilleure valorisation de la récolte, mais aussi de créer des emplois durables et de dynamiser l'économie locale. La rencontre entre le wali et les agriculteurs s'est conclue sur une note d'espoir et de détermination. Les exploitants, rassurés par les engagements des autorités locales, ont exprimé leur volonté d'accompagner cette dynamique de modernisation et de valorisation de la viticulture. Pour M. Bouzaid Fethi, il s'agit d'une étape essentielle dans la construction d'une agriculture moderne, durable et compétitive, capable de répondre aux besoins alimentaires croissants de la population tout en faisant de Tissemsilt un acteur incontournable de la production viticole nationale.

ADRAR

Plus de 4.000 nouvelles places de formation professionnelle

Un total de 4.005 nouvelles places de formation, toutes formules confondues, sont offertes dans la wilaya d'Adrar, au titre de prochaine rentrée de la formation professionnelle (session d'octobre), a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP). Pas moins de 2.118 postes de formation diplômante sont prévus pour cette session, dont 870 en mode de formation résidentielle, 795 en formation par apprentissage et 130 postes en formation passerelle, a détaillé le DFEP, Mohamed Boudjelida. La direction du secteur a fait part également de l'offre de 1.310 nouveaux postes en formation qualifiante, dont 435 pour les bénéficiaires de l'allocation chômage, 295 pour la femme au foyer et 285 postes en formation pré-qualifiante, en plus de 150 postes pour les pensionnaires des établissements pénitentiaires, 80 pour les cours du soir et 65 postes pour la formation en milieu rural. La nomenclature des spécialités de formation sera également renforcée par la création d'une nouvelle filière liée aux systèmes d'alarme et de télésurveillance de niveau-4, au profit des inscrits en mode de formation par apprentissage, et ce au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) « 20 Aout 1955 » et du CFPA-4 de la commune d'Adrar, selon la même source. Pour répondre aux exigences et perspectives de développement économiques de la région, le secteur s'attèle à former une main-d'œuvre qualifiée dans divers segments. M. Boudjelida a fait état, à ce titre, de l'élaboration d'un plan d'action susceptible d'accompagner les grands projets dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire, pour satisfaire les besoins des grands projets structurants en main-d'œuvre qualifiée, à l'instar du projet algéro-qatari « Baladna » pour la production de lait à Adrar. Le plan d'action du secteur ambitionne, ainsi, de faire du CFPA de la commune d'Aoulef, une structure « d'excellence » dans la formation agricole, l'agro-alimentaire de la production laitière, qui viendra renforcer le centre d'excellence de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle « Cheikh Mohamed Bey Belâalem » au chef-lieu de wilaya.

MOSTAGANEM

Lancement du projet de réalisation de la « Mosquée pôle »

Le lancement du projet de réalisation de la « Mosquée pôle » est attendu dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué, samedi, un communiqué des services de la wilaya. La même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a inspecté, récemment, le terrain réservé à la réalisation de cet édifice religieux, qui pourra accueillir 20.000 fidèles. A ce propos, le wali a appelé à l'actualisation du procès-verbal relatif au choix de ce terrain, situé dans la périphérie nord de la ville, pour atteindre une superfi-

cie de 2,8 hectares, en tenant compte des différents réseaux qui le traversent, notamment les canalisations liées à la station de dessalement d'eau de mer de Sonaghter, a-t-on expliqué. Selon la même source, l'étude du projet sera financée sur le budget de la wilaya, dans l'attente du lancement effectif des phases de réalisation. Concernant le projet d'achèvement des travaux de la mosquée « El-Qods » dans le quartier Salamandre, les services de la wilaya ont annoncé le renforcement de ce lieu de culte par une

école coranique. A cet effet, le wali a alloué une enveloppe de 40 millions DA pour achever les travaux de la mosquée, notamment ceux liés à l'électricité, au chauffage, à la plomberie sanitaire, à l'acquisition d'équipements techniques, ainsi qu'aux aménagements extérieurs. M. Boudouh a également exhorté les responsables locaux à définir les besoins et à actualiser le cahier des charges, afin de lancer la réalisation de l'école coranique dans les plus brefs délais, avec son financement du budget de la wilaya, a-t-on ajouté.

SKIKDA : 6 camions à benne-tasseuse pour les communes

Pas moins de 6 camions à benne-tasseuse, conçus pour le ramassage des déchets ménagers, ont été remis à plusieurs communes et établissements de gestion des déchets de la wilaya de Skikda, ont indiqué, samedi, les services de la wilaya. La même source a fait savoir que le wali de Skikda, Saïd Akhruf, a présidé en fin de semaine dernière, la cérémonie de remise de ces camions aux communes d'Ain Kerchra, de Bouchetata, de Sidi Mezghiche, d'El Harrouch et d'Ouled Attia, ainsi qu'à l'entreprise de wilaya de

gestion des centres d'enfouissement techniques « Cleanski ». Ces équipements « contribueront à améliorer le service public de collecte des déchets, la qualité de l'environnement et le cadre de vie des habitants », dès lors qu'ils permettront aux communes bénéficiaires de « renforcer leurs capacités d'évacuation des déchets ménagers de manière régulière et efficace, de réduire les +points noirs+, et d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents de nettoyage », a-t-on souligné. Les services de la wilaya

ont ajouté que le wali de Skikda avait annoncé, lors de la cérémonie de remise, que 10 autres communes bénéficieront d'aides financières pour l'acquisition de différents équipements de nettoyage et de traitement de l'environnement urbain, notamment des camions à benne-tasseuse, des camions-citernes, des tracteurs, des chargeuses et des pelleteuses et ce, dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les capacités des collectivités locales en matière de gestion des déchets ménagers.

RÉGIME MÉDITERRANÉEN

Un allié de la santé bucco-dentaire

Le régime méditerranéen exerce une influence significative sur la santé bucco-dentaire. Les choix alimentaires jouent un rôle crucial dans la préservation de la santé des dents et des gencives, affectant directement la résistance aux caries et le maintien de l'émail.

Le régime méditerranéen protège non seulement le cœur, mais aussi les gencives. C'est ce que confirme une nouvelle étude britannique relayée par de nombreux médias et revues scientifiques. Celle-ci et en avant l'importance d'une alimentation riche en plantes et pauvre en viande rouge pour réduire le risque de développer une maladie parodontale, une affection inflammatoire qui touche et détruit les tissus de soutien des dents. Selon les chercheurs, « les personnes s'éloignant du régime méditerranéen, en particulier celles consommant beaucoup de viande rouge, présentaient des niveaux plus élevés de marqueurs inflammatoires dans le sang. Ces marqueurs sont associés à des pathologies graves: maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, stéatose hépatique et même démence ». Cette même source précise que le régime méditerranéen, fondé sur une alimentation principalement végétale (fruits, légumes, céréales complètes, légumineuses, huile d'olive), limite les produits transformés, le sucre et la viande rouge. Il encourage aussi une vie sociale active et l'activité physique, ce qui contribue à une meilleure santé globale. « Nous savons que la santé gingivale est étroitement liée à l'inflammation systémique. Et l'inflammation est un facteur commun à presque toutes les maladies chroniques », explique le Dr Andrew Freeman, expert en prévention cardiovasculaire. Des aliments comme les légumes



verts, les agrumes et les racines, riches en nutriments et en fibres, stimulent la production de salive et favorisent l'équilibre du microbiote buccal, ce qui réduit l'inflammation locale. Ainsi, selon les experts, « prendre soin de ses gencives passe aussi par ce qu'il y a dans l'assiette. Un régime alimentaire de type méditerranéen est non seulement bénéfique pour le cœur et le cerveau, mais également pour la santé bucco-dentaire ». Par ailleurs, les aliments riches en calcium et en phosphore sont essentiels pour une bonne santé dentaire. Les produits laitiers, les amandes, les légumes à feuilles vertes et

les poissons gras sont d'excellentes sources de ces nutriments, renforçant l'émail et contribuant à la reminéralisation des dents, prévenant ainsi les caries. Une hydratation adéquate, principalement par la consommation d'eau, est essentielle pour une bouche saine en rinçant les résidus alimentaires et en favorisant la production de salive. Parallèlement, la vitamine D, présente dans certains aliments et stimulée par l'exposition au soleil, favorise l'absorption du calcium, crucial pour des dents solides et en bonne santé.

A.B

RD CONGO : L'épidémie d'Ebola fait 31 morts

L'épidémie d'Ebola a fait au moins 31 morts en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé jeudi Patrick Otim, un responsable de programme au bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. M. Otim a précisé lors d'un point de presse en ligne, que 48 cas avaient été recensés, dont 38 confirmés, et 31 décès dans le cadre de la flambée actuelle dans la province centrale du Kasai. Selon lui, 15 patients sont actuellement pris en charge dans un centre de traitement à Bulape, épi-

centre de l'épidémie, et deux patients ont déjà quitté l'hôpital. Un précédent bilan a fait état de 28 décès et 81 cas enregistrés depuis le signalement du premier cas, le 20 août dernier. Une campagne de vaccination a récemment débuté, avec environ 760 doses du vaccin livrées à Bulape, où plus de 500 agents de santé et contacts proches des cas ont été inoculés, a expliqué M. Otim. Environ 45.000 doses supplémentaires devraient arriver ces prochains jours dans la capitale, Kinshasa. Il a souligné que l'isolement géogra-

phique de Bulape constituait un défi majeur pour le transport des vaccins, en particulier pour le maintien de la chaîne du froid et le soutien logistique. Patrick Otim a noté que la propagation de l'épidémie avait ralenti grâce aux interventions en cours, mais a appelé à maintenir une vigilance accrue et à accélérer les efforts de dépistage, de traçage et de vaccination pour prévenir toute propagation ultérieure. Il s'agit de la 16e épidémie d'Ebola enregistrée en RDC depuis 1976. Des flambées antérieures dans la région

correspondant à l'actuelle province du Kasai avaient déjà été signalées en 2007 et 2008. En septembre 2022, la RDC avait déclaré la fin de sa 15e épidémie de virus Ebola, apparue lorsqu'un cas avait été confirmé dans la province du Nord-Kivu (est). La maladie du virus Ebola est une fièvre hémorragique très contagieuse qui provoque une série de symptômes, notamment la fièvre, les vomissements, la diarrhée, des douleurs généralisées ou une malaise, ainsi que, dans de nombreux cas, des hémorragies internes et externes.

TIZI-OUZOU

1er Salon national «Djurdjura Pharma Expo 2025»

Le 1er Salon national de la pharmacie et de la santé « Djurdjura Pharma Expo 2025 » s'est ouvert jeudi à Tizi-Ouzou, avec la participation de pas moins de 80 exposants, des secteurs public et privé, et autres intervenants dans le secteur du médicament. Placé sous le thème « Santé et prévention : le pharmacien au cœur des enjeux actuels », le Salon qui réunit jusqu'à samedi prochain différents acteurs du secteur pharmaceutique au stade Hocine-Ait

Ahmed de Tizi-Ouzou, s'est ouvert en présence des autorités locales. « C'est une occasion de mettre en contact les acteurs du secteur et aussi, en évidence, les activités pharmaceutiques pour permettre des échanges visant à améliorer et à adapter de nouvelles techniques et approches », a déclaré le Professeur Kamel Daoudi, du comité scientifique d'organisation de ce Salon. Il a, à cet égard, souligné l'importance de l'association de l'ensemble des acteurs

et intervenants dans le secteur de la santé en général (médecins, pharmaciens ou paramédicaux) des secteurs public ou privé. Le Salon réunit des exposants représentant l'écosystème pharmaceutique dans toute sa diversité et sera marquée par diverses activités, notamment, des conférences sur les grands enjeux liés à la santé publique, à la prévention et au rôle central de la pharmacie dans les défis sanitaires actuels.

AFRIQUE

190.000 cas de mpxx de détectés, et 2000 décès

Le nombre de cas de mpxx signalés en Afrique depuis le début de l'année 2024 a dépassé les 190.000, avec près de 2.000 décès, a annoncé jeudi soir le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). S'exprimant lors d'un point de presse en ligne, Yap Boum II, responsable adjoint des incidents pour le mpxx au CDC Afrique, a déclaré que 29 pays africains touchés par le mpxx, autrefois appelé variole du singe, avaient signalé 191.559 cas depuis janvier 2024, dont 53.013 cas confirmés et 1.999 décès. M. Boum a noté que la riposte engagée donnait des résultats, les cas confirmés et suspects diminuant régulièrement au cours des dernières semaines par rapport au pic atteint autour du mois de mai. Les cas confirmés hebdomadaires ont chuté de 70%, passant de 1.620 en mai à 491 la semaine dernière, grâce à l'amélioration de la couverture des tests, a indiqué le CDC Afrique. Parallèlement, l'agence de santé de l'Union africaine a appelé au renforcement de la surveillance communautaire en République démocratique du Congo (RDC) afin d'aider à contenir la dernière épidémie d'Ebola dans le pays. Jeudi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé qu'au moins 31 personnes étaient décédées lors de la dernière épidémie d'Ebola en RDC. Patrick Otim, un responsable du bureau Afrique de l'OMS, a dit que 48 cas avaient été signalés dans la province centrale du Kasai, dont 38 confirmés. Trente et un patients sont décédés, 15 sont toujours sous traitement dans un centre Ebola de la zone de santé de Bulape, l'épicentre de l'épidémie, et deux sont sortis de l'hôpital. M. Boum a insisté sur la nécessité d'identifier tous les cas suspects et de les transférer efficacement vers des centres de traitement pour qu'ils soient isolés et reçoivent les soins appropriés. Il a déclaré que la guérison récente de deux patients atteints d'Ebola était « une nouvelle très positive et encourageante pour la réponse ». Selon l'OMS, l'Ebola est une fièvre hémorragique très contagieuse qui provoque une série de symptômes tels que la fièvre, vomissements, diarrhée, douleurs généralisées, malaise et, dans de nombreux cas, des hémorragies internes et externes.

EUROPE

La cyberattaque massive, paralyse les aéroports

Une cyberattaque en Europe perturbe plusieurs grands aéroports dont celui de Bruxelles, de Londres et de Berlin. Des vols sont annulés, des retards annoncés et ce sont de longues files d'attente qui se forment dans les aéroports concernés. Les systèmes d'enregistrement des passagers et des bagages qui sont paralysés par cette attaque.



Plusieurs grands aéroports européens, dont ceux de Bruxelles, Heathrow à Londres, et Berlin, sont perturbés samedi en raison d'un incident « cyber » affectant un logiciel fourni par la société Collins Aerospace, a indiqué cette société. Les aéroports de Dublin et Cork en Irlande, ainsi que celui de Zurich en Suisse, ont également signalé des problèmes. C'est un logiciel de l'entreprise américaine RTX qui est visé par les hackers et qui paralyse

donc actuellement plusieurs grands aéroports européens. L'attaque empêche l'enregistrement électronique des passagers et des bagages, ce qui oblige les compagnies à effectuer manuellement ces formalités, ce qui entraîne des files d'attente impressionnantes. Cette cyberattaque a perturbé les opérations dans plusieurs grands aéroports européens, y compris celui de Londres-Heathrow, le plus fréquenté du continent. L'attaque, qui visait un fournisseur de systèmes d'enregistrement et d'embarquement, a provoqué samedi des retards et des annulations de vols. Heathrow

a indiqué que Collins Aerospace, une entreprise qui fournit des systèmes à plusieurs compagnies aériennes dans le monde entier, faisait face à un « problème technique ». La maison-mère, RTX, a confirmé être au courant d'une « perturbation liée à une cyberattaque » dans certains aéroports, sans toutefois les nommer. Elle n'a pas non plus donné d'informations sur les auteurs potentiels de l'attaque. Le Centre national de cybersécurité britannique a de son côté annoncé collaborer avec Collins Aerospace. D'après le fournisseur de données aéronautiques Cirium,

29 départs et arrivées ont déjà été annulés à Heathrow, Berlin et Bruxelles. Les aéroports de Dublin et Cork en Irlande, ainsi que celui de Zurich en Suisse, ont également signalé des problèmes. Si certains voyageurs, comme celui-ci à Bruxelles, prennent la situation avec philosophie...« Je suis assez détendu car ce sont des choses qui peuvent arriver et je n'ai aucune prise là-dessus, donc j'espère simplement que notre vol partira à l'heure annoncée et que tout se passera bien à partir de maintenant. » D'autres, comme cet homme à l'aéroport de Berlin, se disent en colère face à l'impact de la cyberattaque sur les citoyens ordinaires. Il déclare ne pas comprendre pourquoi, avec les technologies actuelles, il n'existe aucun moyen de se prémunir contre ce type d'attaque. Cette perturbation s'inscrit dans une série d'attaques informatiques et de rançongiciels de plus en plus sophistiquées visant gouvernements et entreprises à travers le monde.

Etats-Unis

Démission d'un procureur fédéral

Un procureur fédéral ayant refusé d'engager des poursuites contre des adversaires de Donald Trump a présenté sa démission vendredi, quelques heures après que le président américain a publiquement réclamé son départ, selon les médias américains. "Je veux qu'il parte", avait déclaré le milliardaire républicain, en réponse à un journaliste qui lui demandait dans le Bureau ovale s'il souhaitait le renvoi du procureur fédéral du district est de Virginie, Erik Siebert. Ce dernier a présenté sa démission vendredi soir,

ont rapporté plusieurs médias. Erik Siebert avait récemment estimé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour engager des poursuites pour fraude contre la procureure générale de l'Etat de New York, Letitia James, selon le Washington Post. Adversaire farouche de Donald Trump, Mme James avait fait condamner le président à une très lourde amende de près d'un demi-milliard de dollars avant son retour à la Maison Blanche. Cette condamnation pour fraude avait finalement été annulée fin août par

une cour d'appel de l'Etat de New York, qui avait estimé que l'amende était "excessive". Letitia James avait annoncé son intention de faire appel de cette décision. Selon les médias américains, Erik Siebert avait également refusé de poursuivre un autre ennemi de Donald Trump, l'ancien directeur du FBI, James Comey. Brutalement limogé en 2017, alors qu'il enquêtait sur d'éventuelles ingérences russes dans la campagne de Donald Trump, M. Comey est notamment accusé par celui-ci d'avoir menti au Congrès.

ONU

L'Iran suspend sa coopération avec l'AIEA

Le Conseil suprême de sécurité nationale iranien a annoncé samedi qu'il suspendrait sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) après que le Conseil de sécurité de l'ONU a voté contre la levée permanente des sanctions contre Téhéran. Dans un communiqué relayé par la chaîne officielle Press TV, l'organe de sécurité iranien a dénoncé ce qu'il qualifie de décisions « irréflechies » prises par le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne – regroupés sous l'acronyme E3 – concernant le programme nucléaire iranien, que Téhéran assure être pacifique. En effet, vendredi, le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi à adopter un projet de résolution visant à empêcher le "snapback" des sanctions contre l'Iran, initialement levées dans le cadre du Plan d'action global conjoint (JCPOA) de 2015.

ESPAGNE

Le nord-ouest du pays ravagé par les incendies

Les pompiers combattaient samedi, avec le soutien de militaires, deux incendies en Galice, dans le nord-ouest de l'Espagne, où sévissent la sécheresse et des températures élevées. Dans la province de Lugo, 82 brigades et 25 avions bombardiers d'eau luttent contre un incendie qui s'est déclaré jeudi et a jusqu'à présent détruit environ 1.400 hectares, a indiqué le gouvernement régional. Dans la province voisine d'Ourense, 34 brigades et 17 bombar-

diers d'eau affrontaient un autre incendie qui s'est également déclaré jeudi et qui a détruit 240 hectares. Plusieurs dizaines de personnes ont été évacuées vendredi au cours de la nuit, mais la plupart ont depuis regagné leur domicile. Les incendies se sont déclarés à la faveur des températures hors norme relevées en Espagne, ayant dépassé 30 degrés au cours des derniers jours en Galice. Une chute des températures et des précipitations sont

attendues samedi, ce qui devrait faciliter la tâche des pompiers. L'ouest et le nord-ouest de l'Espagne, ainsi que le Portugal voisin ont été ravagés cet été par des incendies dévastateurs. Quatre personnes ont trouvé la mort dans chacun de ces deux pays. Près de 330.000 hectares ont brûlé en Espagne et près de 250.000 hectares au Portugal en quelques semaines, selon le Système européen d'information sur les feux de forêt.

PAKISTAN

La paix avec l'Inde tributaire de la résolution du conflit

Le Premier ministre du Pakistan, Shehbaz Sharif, a déclaré qu'une paix durable et une normalisation des relations entre le Pakistan et l'Inde sont impossibles sans une résolution du conflit concernant le Cachemire. Selon le journal pakistanais The Nation, publié ce dimanche, Shehbaz Sharif a critiqué, dans un discours devant une conférence de la diaspora pakistanaise, l'attitude de New Delhi et a exhorté l'Inde à se comporter comme un voisin coopératif, et non comme un voisin hostile. « Si quelqu'un pense que des relations entre le Pakistan et l'Inde peuvent être établies sans régler la question du Cachemire, il se trompe. » a-t-il ajouté. Le Premier ministre pakistanais a souligné que son pays cherche à engager un dialogue avec l'Inde sur la base de l'égalité, en indiquant que les deux pays ont dépensé des milliards de dollars dans des guerres qui auraient pu être investis dans le bien-être du peuple et le développement. « Le Pakistan et l'Inde sont deux pays voisins ; nous devons apprendre à vivre ensemble. Mais permettez-moi d'être clair : il ne peut y avoir aucune normalisation des relations sans résolution de la question du Cachemire. Le sang du peuple cachemiri ne sera pas versé pour rien », a-t-il affirmé.

SÉNÉGAL

Une enveloppe de plus de 4,4 millions de dollars pour les inondations

Le gouvernement sénégalais a décidé de dégager une enveloppe de plus de 4,4 millions de dollars pour venir en aide aux populations sinistrées par les inondations de cet été, a annoncé dans un communiqué le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Cette aide qui vient renforcer le plan d'urgence déjà mis en œuvre par l'Etat, servira pour environ 2,6 millions de dollars aux travaux urgents de drainage des eaux et pour 1,7 million de dollars à l'assistance directe des populations en denrées alimentaires et équipements, souligne le communiqué. Plusieurs localités du Sénégal sont inondées en raison des fortes pluies depuis le mois de juillet dernier.

notamment sur les garanties de sécurité en cas de conclusion d'un accord de paix avec la Russie, ainsi que sur les sanctions que Kiev demande aux États-Unis d'imposer à Moscou.

ETATS-UNIS

SOMMET TRUMP - ZELENSKY À NEW YORK

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a annoncé qu'il rencontrerait son homologue américain, Donald Trump, la semaine prochaine, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à

New York. S'adressant aux journalistes ce samedi, le président Volodymyr Zelensky a révélé qu'il tiendrait « une réunion avec le président des États-Unis », précisant que les discussions porteraient

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Début réussi des représentants algériens

Les deux représentants algériens engagés en Ligue des champions d'Afrique, la JS Kabylie et le MC Alger, ont bien entamé leur campagne continentale lors de la phase aller du premier tour préliminaire, disputée ce week-end hors de leurs bases. Les Canaris ont signé un succès précieux au Ghana, tandis que le Mouloudia a ramené un nul prometteur de Monrovia.

Marouane A.

En difficulté en championnat, avec cinq journées sans victoire en Ligue 1 Mobilis, la JS Kabylie a su se transcender sur la scène africaine. En déplacement au stade Bibiani Dun's Park, les hommes de Zinnbauer ont dominé le FC Bibiani Gold Stars (2-0), prenant une option importante sur la qualification. Merghem a ouvert le score dès la 20e minute, avant que Sarr ne double la mise à la 70e minute, offrant un avantage confortable aux Jaune et Vert. Cette performance est d'autant plus encourageante qu'elle intervient dans un contexte délicat pour le club kabyle, qui espère que ce succès servira de déclic pour la suite de la saison. Le match retour est prévu entre le 26 et le 28 septembre au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. En cas de qualification, la JSK affrontera au second tour le vainqueur de la double confrontation entre les Sierra-Léonais d'East End Lions et les Tunisiens de l'US Monastir. La première manche se jouera à l'extérieur entre le 17 et le 19 octobre, tandis que la manche retour se tiendra à Tizi-Ouzou les 24, 25 ou 26 octobre. Le MC Alger solide à Monrovia De son côté, le MC Alger a réalisé une belle opération en ramenant un nul



virgine (0-0) de son déplacement à Monrovia face à la formation libérienne du FC Fosse. Malgré leur domination et plusieurs occasions franches, les Vert et Rouge n'ont pas réussi à trouver la faille, mais ce résultat reste avantageux en vue du match retour. La deuxième manche se jouera également entre le 26 et le 28 septembre, cette fois au stade Ali Amar de Douéra, où le Mouloudia aura l'occasion de sceller sa qualification devant son

public. En cas de passage au tour suivant, le MCA défilera le vainqueur du duel entre Colombe Sportive (Cameroun) et l'ASC Jaraaf (Sénégal), avec un premier match prévu en déplacement (17-19 octobre) et un retour à Alger (24-26 octobre). Ces deux résultats placent les clubs algériens dans une position favorable avant les matches retours. La JSK, forte de son avance de deux buts, devra confirmer à domicile pour poursuivre

l'aventure, tandis que le MCA, qui a montré une belle solidité défensive, aura l'opportunité de concrétiser ses ambitions devant ses supporters. Les prochaines semaines seront déterminantes pour ces deux formations, qui ambitionnent de franchir les étapes de ce prestigieux tournoi et d'inscrire leurs noms parmi les favoris de l'édition 2025 de la Ligue des champions d'Afrique.

M.A.

QATAR Boulbina s'éclate

Sous les ordres de Djamel Belmadi, Adil Boulbina s'éclate de plus en plus au Qatar. L'Algérien s'est montré quatre fois décisif face à Arabi ! Un score digne d'EA FC : 1-8, soit 9 buts inscrits lors du duel entre Arabi et Al Duhaïl ce soir. Tel sera le bilan de la formation dirigée par Djamel Belmadi, qui se relance bien après des débuts compliqués. En plus de l'ex-sélectionneur de l'Équipe Nationale, c'est un autre algérien, Adil Boulbina (22 ans), qui a clairement crevé l'écran. N'ayant jusqu'alors pas marqué en championnat, il avait à cœur de briller et de contribuer à l'écrasant succès des siens. Il débute par une première passe décisive tranquille pour Luis Alberto, sur une jolie remise pour le 1-4 à la 38ème minute.

CAN-2025 de handball U17 féminin à Oran L'EN à la 6ème place du classement

La sélection nationale de handball U17 filles a terminé à la 6ème place du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, après sa défaite face au Nigeria sur le score de 28-29, en match de classement, disputé samedi au palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran. Versée dans la poule "B", lors du premier tour de cette compétition, la sélection nationale algérienne a manqué la qualification pour les demi-finales, terminant à la 2ème place ex-

aequo avec la Guinée mais avec un goal-ave-
rage défavorable. Dans les autres matches de classement, le Kenya a décroché la 7ème place en battant le Burkina Faso (29-22), tandis que le Benin, vainqueur de la Zambie sur le score de 44-12, a terminé à la 9ème place. A l'issue de cette 21ème édition, les quatre équipes demi-finalistes (Tunisie, Egypte, Angola et Guinée) représenteront le continent africain au mondial 2026.

Eliminatoires du Mondial féminin-U20 (2^e tour aller)

La sélection nationale battue par le Sénégal

La sélection nationale féminine de football des moins de 20 ans s'est inclinée face à son homologue sénégalaise sur le score de 2-0, mi-temps (2-0), samedi au stade Lat Dior de Thiès à Dakar en match aller du deuxième tour qualificatif à la Coupe du Monde U20 de 2026. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Marie Louise Sarr (4'), Khadija Badio (9') pour le Sénégal. La rencontre retour se déroulera le 27 sep-

tembre (20h00) au stade Mustapha Tchaker de Blida. En cas de qualification pour le troisième tour, les Algériennes affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Nigeria et le vainqueur du match Rwanda-Zimbabwe. Le match aller est prévu en déplacement entre le 6 et le 8 février 2026, alors que le match retour se disputera en Algérie entre le 12 et le 14 février 2026. Le 4e et dernier tour des élimina-

toires se jouera en mai 2026 (aller: 1, 2, 3 mai/ retour : 8, 9, 10 mai). L'Afrique sera représentée par quatre pays au Mondial 2026, dont la phase finale se déroulera en août 2026 en Pologne. Trente-huit nations africaines participent aux éliminatoires dans le but de décrocher l'un des quatre billets qualificatifs, à l'issue de quatre tours à élimination directe disputés en matchs aller-retour.

LIGUE 1 MOBILIS (5^e JOURNÉE) LA JSS NOUVEAU CO-LEADER

La JS Saoura a rejoint le MB Rouisset et l'Olympique Akbou en tête du classement de Ligue 1 Mobilis de football, en battant l'USM Alger (1-0), samedi soir au stade du 20-Août 1955 de Béchar, pour le compte de la cinquième journée, marquée également par le nul concédé à domicile par l'USM Khenchela et le MC El Bayadh sur le même score d'un but partout, respectivement contre l'ES Ben Aknoun et le CR Belouizdad.

Les Bécharois ont fait la différence d'entrée de jeu, grâce à leur attaquant Mohamed Amine Hammia, ayant trouvé le chemin des filets dès la 7e minute de jeu, permettant à son équipe de porter son capital à dix points et de rejoindre ainsi les actuels co-leaders du championnat, le MBR et l'OA, ayant remporté eux aussi de précieux succès au cours de cette cinquième journée, respectivement (3-0) contre l'ES Sétif et (2-1) face au Paradou AC. Un peu plus tôt dans l'après-midi, les clubs algérois ES Ben Aknoun et CR Belouizdad avaient réussi à ramener un précieux point de leurs déplacements respectifs chez l'USM Khenchela et le MC El Bayadh. L'Etoile avait commencé par concéder l'ouverture du score sur une réalisation de Boumechra (61e), avant d'arracher l'égalisation par le "vétérain" Abderrahmane Hachoud (84e), alors que le Chabab avait longuement mené à El Bayadh, grâce à son buteur Albanais Endri Cekici (52e), avant de se faire rejoindre au score par Bouhakak (84e). Cette cinquième journée se clôturera le mercredi 24 septembre courant, avec le déroulement du match JS Kabylie - ES Mostaganem prévu à 19h00, suivant le programme de la LFF.

CROATIE UN SUPERBE BUT DE BAKRAR

Décidément buteur retrouvé en Croatie, Moncef Bakrar a inscrit un superbe but avec le Dinamo Zagreb sur le terrain du rival de Split. En attendant de potentiellement relancer Ismaël Bennacer, entré en jeu à la 66ème aujourd'hui, la Croatie va peut-être réussir son pari Bakrar. L'avant-centre de 24 ans, qui sort d'une période pléthorique moyenne à New York, n'est pas encore titulaire avec Zagreb mais il s'y montre régulièrement intéressant. Pour le déplacement des siens sur le terrain du dauphin, le Hajduk Split, Bakrar s'est montré brillant dès son entrée en jeu (également à la 66ème). Débordant sur l'aile droite, le natif de Sétif envoie un énorme coup de canon barre rentrante qui ne laisse aucune chance au gardien. Un but qui venait creuser l'écart pour son équipe, et un but qui vaut cher puisqu'il scellera la victoire du Dinamo Zagreb. Trois points précieux, et qui portent l'équipe en tête de HNL avec donc trois unités d'avance.

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS FÉMININS DE BASKET-BALL MÉDAILLE D'ARGENT POUR LE GS COSIDER

Le club algérien du GS Cosider a remporté la médaille d'argent après sa défaite face à son homologue jordanien d'Al-Fahis sur le score de 66-58, en finale du Championnat arabe des clubs féminins (10-19 septembre), disputée vendredi soir Al Medinah (Arabie saoudite).

Angleterre : Manchester United allège la pression

Manchester United a allégé la pression entourant son entraîneur Ruben Amorim avec une victoire 2-1 contre une équipe de Chelsea plombée par vingt premières minutes cauchemardesques, samedi à Old Trafford. Au "théâtre des rêves", les visiteurs ont perdu très vite leur gardien Robert Sanchez, expulsé après une faute sur Bryan Mbeumo (4e), puis leur pépite offensive Cole Palmer, "pas à 100%" avant la rencontre selon l'entraîneur Enzo Maresca qui a préféré le remplacer (21e). Entre temps, le capitaine Bruno Fernandes a inscrit son 100e but pour Manchester United en se jetant, à la limite du hors jeu, pour reprendre une tête de Patrick Dorgu (14e, 1-0). Les Red Devils ont creusé l'écart sur une tête de Casemiro (37e, 2-0). Le match semblait perdu pour Chelsea, crédité de seulement deux tirs (non cadrés) en première période.

de. Mais le carton rouge reçu par Casemiro, après un second carton jaune (45e+5), a rebattu les cartes. Chelsea est revenu dans la partie quand Reece James, laissé trop libre de ses mouvements, a centré pour la tête de Trevoh Chalobah (80e, 2-1), mieux placé que le défenseur français Leny Yoro. Mais les Londoniens n'ont pas achevé leur remontée.

"CRÉER UNE DYNAMIQUE"

La deuxième victoire de la saison est bienvenue pour Amorim et ses joueurs, sèchement battus 3-0 le week-end dernier par Manchester City. Ils remontent à la neuvième place de Premier League en attendant les derniers matches du week-end. Pour l'entraîneur, la victoire n'a rien d'une revanche. "Les gens n'ont pas grand-chose de positif à dire sur notre équipe et nos résultats, je le comprends. Je

n'ai rien à répondre aux critiques, ils ont raison la plupart du temps", a-t-il reconnu sur Sky Sports. Amorim espère désormais "créer une dynamique" vertueuse car, pour l'heure, ce n'est qu'un match gagné "à domicile, c'est tout". Il faut surtout gommer l'irrégularité de Manchester United, capable de "perdre contre Grimsby" (une équipe de D4 qui l'a éliminée fin août en coupe de la Ligue) et de "gagner contre n'importe quelle équipe". Chelsea, sixième, connaît lui son premier passage à vide après un début de championnat plutôt réussi. En l'espace d'une semaine, le récent vainqueur du Mondial des clubs a concédé l'égalisation dans le temps additionnel à Brentford (2-2), subi sa première défaite de la saison contre le Bayern (3-1) à Munich en Ligue des champions, puis la deuxième trois jours après à Old Trafford.

Espagne : Mbappé décisif encore

En véritable golem, Kylian Mbappé est sur un nuage avec le Real Madrid. Encore décisif samedi à domicile face à l'Espanyol Barcelone (2-0), le capitaine de l'équipe de France de football a permis au géant madrilène de rester seul leader du championnat espagnol avec un bilan parfait de cinq victoires en cinq journées. Déjà bourreau de l'OM mardi en Ligue des champions avec deux penalties (2-1), l'attaquant français a fait le break en début de seconde période d'une frappe tendue de l'extérieur de la surfa-

ce (47e, 2-0). Son neuvième but en huit matchs toutes compétitions confondues en club et en sélection. Le défenseur brésilien Eder Militao avait ouvert le score en première mi-temps d'un missile du droit en pleine lucarne (22e, 1-0), plaçant le Real (1er, 15 points) sur la route d'un cinquième succès en cinq journées. Le club madrilène, seul leader avec ce bilan parfait, prend ainsi cinq longueurs d'avance sur son rival, le FC Barcelone (2e, 10 points). L'entraîneur basque Xabi Alonso,

qui avait choisi d'aligner un onze très offensif en 4-4-2 avec les titularisations des jeunes Gonzalo Garcia et Franco Mastantuono, reste invaincu en championnat depuis son arrivée sur le banc merengue. L'ex-milieu de terrain de la Roja a également enregistré deux bonnes nouvelles en fin de match, avec les retours sur le terrain de l'Anglais Jude Bellingham, remis de son opération de l'épaule, et de l'international français Eduardo Camavinga, touché à la cheville en début de saison.

MLS / USA : Messi rapproche l'Inter Miami des playoffs

Triplement décisif. Lionel Messi a marqué deux superbes buts et signé une passe décisive samedi pour l'Inter Miami, qui a battu DC United 3-2 et se rapproche un peu plus d'une place en play-offs de la ligue nord-américaine (MLS). Miami a pris l'avantage à la 35e lorsque Messi a lancé en profondeur Tadeo Allende avec une passe bien ajustée, l'attaquant floridien remportant son duel contre le gardien Luis Barraza. Christian Benteke a ensuite égalisé pour DC United à la 52e. Mais Messi a remis les siens devant à la 66e, puis triplé la mise à la 85e. Entretemps, il avait laissé un penalty à son jeune compatriote Mateo Silvestri, mais celui-ci l'a envoyé sur la barre (72e). Jacob Murrell a réduit l'écart au bout du temps additionnel (90e+7). Miami grimpe à la cinquième place du classement de la conférence Est de la MLS avec 52 points, grâce à cette victoire qualifiée de "très importante" par son entraîneur Javier Mascherano.

Messi négocie depuis plusieurs mois la prolongation de son contrat à Miami, qui expire en décembre. Cet été, des rumeurs ont circulé sur une nouvelle tentative de la riche ligue saoudienne de faire venir la star dans le même championnat que son rival portugais Cristiano Ronaldo. Mais l'Inter Miami et l'Argentin se sont entendus pour prolonger son contrat, a déclaré mercredi soir une source proche du dossier à l'AFP.

Première réussite pour José Mourinho. L'entraîneur portugais a signé son retour sur le banc du Benfica Lisbonne avec un succès probant 3-0 sur le terrain de l'AVS Vila das Aves, samedi lors de la 6e journée du championnat portugais. Des buts de l'Ukrainien Georgiy Sudakov (45e), du Grec Vangelis Pvlidis (59e s.p.) et du Croate Franjo Ivanovic (64e) permettent au club lisboète de remonter à la deuxième place du classement, à cinq



ALLEMAGNE

Kane et le Bayern triomphent

Avec 12 points sur 12 possibles, le Bayern a la garantie d'occuper la place de leader, à l'issue de la 4e journée de Bundesliga. En attendant le match de Dortmund (7 points) contre Wolfsburg, les Munichois comptent trois points d'avance (12 contre 9) sur leur premier poursuivant, le RB Leipzig, qui a enchaîné samedi en début de soirée contre Cologne un troisième succès (3-1), après la correction initiale à Munich (6-0). Moins de 72 heures après avoir maîtrisé Chelsea (3-1) pour le début de la campagne européenne en Ligue des champions, l'entraîneur du Bayern Vincent Kompany a changé la moitié de son onze de départ, avec Josip Stanicic blessé et absent jusqu'à la trêve internationale d'octobre, et Dayot Upamecano, Joshua Kimmich, Michael Olise et Serge Gnabry sur le banc. Samedi, sous le soleil et une petite trentaine de degrés, les coéquipiers de Manuel Neuer s'en sont une nouvelle fois remis à leur meilleur buteur, l'Anglais Harry Kane, auteur d'un nouveau triplé, ce qui lui a permis de récupérer, comme à son habitude, le ballon du match. Il caracole en tête du

Grâce à un nouveau triplé de son attaquant Harry Kane, le Bayern s'est imposé sur la pelouse d'Hoffenheim 4 à 1, pour signer une quatrième victoire en autant de rencontres en Bundesliga et conforter sa place en tête du championnat.

classement des buteurs de la Bundesliga avec huit réalisations en quatre matches.

KANE PROCHE DE LA CENTAINE

Peu avant la pause, le capitaine et meilleur réalisateur de l'histoire des Three Lions a parfaitement repris de volée un corner tiré par Lennart Karl au premier poteau (44e), Kane bénéficiant du bloc de Jonathan Tah et Leon Goretzka pour se libérer du marquage adverse. Juste après la pause, Kane a transformé un premier penalty obtenu par Sacha Boey (48e). Et à l'entame du dernier quart d'heure, Michael Olise, entré en jeu

quelques minutes plus tôt, a provoqué un nouveau penalty encore une fois transformé par Kane (77e). "Ca a été un match difficile, particulièrement en première période, on n'a pas bien joué. C'est à mettre à leur crédit, ils nous ont rendu le match compliqué. Le but juste avant la pause a été important, on a inversé le momentum", a commenté au micro du diffuseur DAZN "Hat-trick Harry", qui a signé son 9e match de Bundesliga avec le Bayern avec un triplé (plus un quadruplé en Ligue des champions la saison passée). Meilleur buteur de Bundesliga pour ses deux premières saisons, Kane en est à 13 buts en sept matches toutes compétitions confondues, et s'approche de la centaine (98 en 103 matches) sous les couleurs munichoises, qu'il porte depuis la mi-août 2023. Malménés en première période, les Munichois ont pu gérer leur avance. La réduction du score par Vladimir Coufal pour Hoffenheim (82e), sur un coup franc en force dévié par Kimmich n'a même pas inquiété la sérénité bavaroise. Serge Gnabry a redonné trois buts d'avance sur la dernière occasion (90e+9).

Portugal : Retour gagnant de Mourinho

points du leader Porto avec un match en moins. José Mourinho a célébré avec fougue le troisième but du festival offensif de son équipe, levant le point et donnant un coup de pied dans un plot au bord du terrain. Nommé jeudi en remplacement de Bruno Lage, évincé après la défaite surprise en Ligue des champions contre le petit club azerbaïdjanais de Qarabag, l'entraîneur de 62 ans est de retour dans le club où il a fait ses débuts,

il y a 25 ans. Mourinho a également entraîné Porto avec qui il a remporté une coupe de l'UEFA (2003) et une Ligue des champions (2004). Il a été sacré champion d'Angleterre avec Chelsea les deux saisons suivantes, ce qui lui a valu le surnom de "Special One", avant de rejoindre l'Inter Milan et d'y remporter son deuxième titre de C1 en 2010. En août, il a été limogé par le club turc du Fenerbahçe.

PATRIMOINE CULTUREL

Le Colisée de Boufarik renaît après vingt ans d'abandon

La restauration de la célèbre salle de théâtre a coûté près de 30 milliards de centimes à l'APC. Les travaux, réalisés par une entreprise spécialisée, sont achevés à 80 % et l'inauguration est prévue pour le 1er novembre prochain.

■ Samy Terki

La salle de théâtre « Le Colisée » de Boufarik est en pleine restauration après plus de vingt ans d'abandon. Les travaux ont coûté près de 30 milliards de centimes à l'APC de la ville des Oranges. Une entreprise spécialisée dans la restauration des monuments historiques a été chargée de redonner à la salle son aspect d'origine. Un chantier avancé à 80 %. Selon Mohamed Meghoufel, président de l'Assemblée populaire communale, « les travaux de restauration des reliefs sur les murs et balcons de la salle ont coûté à eux seuls plus de 15 milliards de centimes. On ne pouvait pas faire autrement que maintenir l'aspect architectural magnifique de la salle dans son état initial. Cette opération nous a retardés pour engager les travaux, car il fallait trouver une entreprise spécialisée dans la restauration des anciennes bâtisses ». Il ajoute : « On a engagé plusieurs milliards de centimes pour sauver la salle de théâtre qui fait partie du patrimoine national des structures architecturales ». Le P/APC assure que les travaux ont atteint un taux de 80 % et qu'il ne reste que « la pose des sièges dont le



coût financier est estimé à environ 8 milliards de centimes, la sonorisation 3 milliards de centimes, les rideaux et les éclairages de la scène qui nécessitent une touche particulière ». Un ascenseur pour l'accessibilité Le responsable communal précise aussi : « Nous avons même un ascenseur pour permettre aux personnes à besoins spécifiques d'accéder à la salle ». L'inauguration est prévue pour le 1er novembre prochain. « L'ouver-

ture de la salle permettra à la ville de Boufarik de relancer les activités culturelles », indique Meghoufel, qui envisage également de louer la salle à des entreprises ou institutions pour des conférences afin de rentabiliser ce patrimoine. Un bâtiment chargé d'histoire Le Colisée a été construit à la fin des années 1920 par Amédée Froger, maire de Boufarik de 1926 à 1956. Froger, qui fut aussi président de la fédération des maires d'Algérie, a été

assassiné à Alger dans un contexte tendu. Le FLN, par la voix de Yacef Saadi, avait nié sa responsabilité dans cet acte, qui avait provoqué des ratonades lors de ses funérailles. La décision de construire la salle remonte à 1929, sur la base d'un plan signé par Antoine Betoli. Elle a été inaugurée le 24 mars 1931. Deux autres salles identiques au Colisée ont ensuite été construites à Oran et à Annaba.

S.T.

Annaba accueille un jury de prestige pour son Festival du film méditerranéen 2025

Annaba s'apprête à accueillir une nouvelle édition du « Festival du film méditerranéen », un rendez-vous culturel qui prend de plus en plus d'importance. L'édition 2025 promet un programme riche et un jury international qui donne au « festival » une dimension prestigieuse. Le jury réunit des personnalités de renom. Le réalisateur britannique Shan Christopher Ogilvie, Oscar du meilleur court-métrage en 2016 pour Stutterer, apporte son regard novateur. L'Espagnole Maria Pilar Revuelta Bravo, récompensée par un Oscar en 2007 pour la direction artistique du Laby-

rinthe de Pan de Guillermo del Toro, représente une référence dans son domaine. Enfin, Daniel Torrado, cinéaste et technicien reconnu, complète ce trio avec son expérience. La présence de ces « figures » du cinéma mondial est perçue comme une garantie de sérieux et d'exigence. Les jeunes réalisateurs méditerranéens en compétition auront la chance de voir leurs films évalués par des professionnels de haut niveau, dont les parcours sont salués à l'international. Leurs décisions donneront du poids au palmarès et contribueront à la crédibilité du festival. Mais l'événement veut aussi

faire d'Annaba un lieu d'échanges entre cinéastes, producteurs et passionnés, un « espace » où les cultures du bassin méditerranéen se rencontrent. Pour la ville, le « festival » est une occasion de dynamiser la vie culturelle locale et de mettre en avant les jeunes talents. Tout indique que l'édition 2025 sera marquée par la « diversité » et la « qualité » des films présentés. Les regards croisés des réalisateurs du nord et du sud de la Méditerranée devraient offrir un palmarès fort et des œuvres capables de toucher un public bien au-delà des frontières algériennes.

Timimoun recrute des volontaires pour son premier festival du court métrage

Le commissariat du Festival international du court métrage de Timimoun, en coordination avec la direction de la culture et des arts de la wilaya, a annoncé l'ouverture des inscriptions pour le programme de volontariat. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la préparation de la première édition du festival, prévue du 13 au 18 novembre 2025. L'objectif est d'impliquer directement « les jeunes et les compétences locales » dans la réussite de l'événement. Le volontariat est vu comme une pratique citoyenne et solidaire, mais aussi comme une expérience utile pour acquérir de nouvelles

compétences et travailler aux côtés de professionnels du cinéma. Les conditions de participation exigent la maîtrise de l'arabe et de l'anglais, une expérience préalable dans l'organisation de manifestations internationales, ainsi qu'un engagement réel dans le travail collectif et bénévole. Les volontaires retenus suivront une formation couvrant plusieurs aspects : initiation aux festivals culturels et cinématographiques, découverte du patrimoine de Timimoun, techniques d'accueil et d'accompagnement des invités, communication avec la presse, ainsi que des visites sur les sites du festival.

En plus de cette formation, les participants auront l'occasion de rencontrer des cinéastes algériens et étrangers, et de collaborer avec les étudiants de l'Institut supérieur du cinéma Mohamed-Lakhdar-Hamina, également mobilisés comme volontaires. Cette « démarche » vise à garantir un niveau professionnel dans l'organisation du festival, tout en mettant en avant l'implication des jeunes et la richesse humaine locale. Avec ce programme, le Festival de Timimoun affirme sa volonté d'être une vitrine culturelle ouverte sur le monde et enracinée dans son territoire.

ARTS PLASTIQUES

Mohamed Akli Mabed expose pour la première fois en Algérie au palais des Rais

Le Centre des arts et de la culture du palais des Rais (Bastion 23, Casbah d'Alger) accueille depuis le 16 septembre l'exposition du peintre Mohamed Akli Mabed intitulée « Echos de l'âme... Harmonie entre la lumière et la matière ». L'artiste présente 27 tableaux réalisés à l'acrylique, à la gouache et à l'huile. Ses œuvres mélangent plusieurs styles, entre réalisme et impressionnisme. On y retrouve des natures mortes, des paysages, des représentations de sites naturels et architecturaux ainsi que des scènes de vie. Pour Mohamed Akli Mabed, chaque tableau contient un souvenir et un message. Il explique que ses œuvres racontent aussi bien son vécu personnel que la richesse naturelle et patrimoniale de l'Algérie. Il travaille sur différents supports : toile, carton ou bois. Trois calligraphies peintes viennent compléter l'exposition, établissant un lien entre son regard de peintre et celui du calligraphe. À travers ses natures mortes, il met en avant des symboles liés au patrimoine et aux traditions. Il représente aussi des édifices comme les mosquées Djamaâ Djedi et Ketchaoua, intégrées dans leur environnement et dans la vie quotidienne qui les entoure. La nature est également au cœur de son travail. Plusieurs tableaux montrent le littoral algérien, avec des vues de Béjaïa, Tipasa et Alger. D'autres représentent des paysages de campagne, témoignant de la diversité naturelle du pays. Même ses natures mortes s'inspirent du quotidien algérien : fruits, légumes, objets, thé, gâteaux traditionnels ou motifs décoratifs. Lors de l'ouverture, Mohamed Akli Mabed a animé un atelier pour enfants. « La transmission aux enfants de l'amour de l'art est une nécessité », dit-il. « Nous sommes à l'ère de l'intelligence artificielle où la créativité humaine est menacée dans plusieurs domaines artistiques, tels que le cinéma, la musique, la peinture. Il est impératif que les enfants puissent voir se créer ces belles œuvres pour qu'ils soient demain les protecteurs de notre culture ». Ingénieur de formation et autodidacte dans l'art, il signe avec cette exposition sa première présentation en Algérie. L'événement se poursuit jusqu'au 30 septembre au palais des Rais.

16

Alger 29°
Ouargla 42°
Oran 30°
Constantine 41°

1DJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISH.
05:23	12:47	16:14	18:52	20:06

Hamlaoui s'entretient avec des notables de la wilaya de Djanet

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a reçu une délégation de notables de la wilaya de Djanet, avec laquelle elle a évoqué la situation de la société civile dans la wilaya et son rôle essentiel pour relever les défis, indique dimanche un communiqué de cette instance. Cette rencontre a été l'occasion de «présenter la situation de la société civile dans la wilaya et son rôle essentiel pour

relever les défis et élever le niveau de conscience citoyenne parmi les citoyens, en particulier les jeunes», précise le document. Le rôle de la société civile a également été mis en avant en tant que «pilier essentiel dans le soutien au développement local et le renforcement des capacités des citoyens à faire face aux différents défis». Après avoir écouté les observations et les avis de la délégation, Mme Hamlaoui a réaffirmé «son engagement à transmettre ces préoccupations aux instances concernées et à en assurer le suivi, au service des citoyens, et en appui aux efforts de développement local et de promotion de la participation communautaire», conclut le communiqué.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Lundi 22 septembre 2025//N° 1166// PRIX 20DA

À l'occasion de la rentrée scolaire

Campagne de sensibilisation aux accidents de la route

La Direction générale de la Protection civile a annoncé dans un communiqué le lancement d'une campagne de sensibilisation aux accidents de la route à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026, placée sous le slogan « La sécurité de nos enfants : notre responsabilité à tous ».



La Protection civile a également fait savoir qu'un dispositif opérationnel serait mis en place sur le terrain pour renforcer la présence de ses équipes et accompagner les

élèves, ainsi que pour assurer une réponse rapide aux éventuels appels de détresse. Cette campagne de sensibilisation vise à « renforcer la conscience des élèves, en particulier ceux qui rejoignent

pour la première fois les bancs de l'école, ainsi que de leurs parents », précise la même source, soulignant « l'importance d'un apprentissage progressif de la sécurité routière, notamment pour

les jeunes piétons ». À ce titre, il est recommandé aux parents d'élèves, qui « constituent le maillon essentiel » dans l'éducation de leurs enfants aux règles de sécurité routière, de respecter une série de consignes, à commencer par « les accompagner durant les premiers jours de classe pour les habituer à choisir l'itinéraire le plus sûr entre la maison et l'établissement scolaire ». Il leur est également conseillé d'« utiliser les passages pour piétons et, en leur absence, de traverser à un endroit dégagé et bien visible des deux côtés, tout en faisant preuve de vigilance, y compris en empruntant un passage piéton ». Les parents sont, en outre, tenus d'apprendre à leurs enfants à « regarder à gauche, à droite, puis à gauche avant de traverser, à traverser calmement en marchant pour éviter toute chute sur la chaussée, à respecter les feux de signalisation et à ne traverser qu'après l'arrêt complet des véhicules », tout en les encourageant à « marcher régulièrement afin de développer leur conscience de la sécurité routière et de distinguer clairement les espaces de jeux des zones de circulation des véhicules ». La Protection civile conseille également aux écoliers de « marcher sur le trottoir du côté des habitations et de reconnaître les dangers potentiels de la route (sorties de garages, chantiers, conditions pluvieuses ou neigeuses) », précise encore le communiqué.

BNP Paribas El Djazair

radiée de la liste des teneurs de comptes conservateurs de titres agréés

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a annoncé, dimanche dans un communiqué, la radiation de la banque «BNP Paribas El Djazair» de la liste des teneurs de comptes conservateurs de titres agréés, et ce à compter du 17 septembre courant. «La Cosob informe l'ensemble des investisseurs en Bourse que la qualité de teneur de comptes conservateur de titres agréé a été retirée à BNP Paribas El Djazair, à la suite de sa demande», est-il indiqué dans le communiqué. La commission a fait savoir, dans ce cadre, que les avoirs des investisseurs détenteurs de comptes-titres ouverts auprès de la banque concernée, qui n'ont pas procédé à leur transfert vers d'autres teneurs de comptes conservateurs de titres, ont été transférés à Algérie Clearing, dépositaire central des titres. Algérie Clearing est chargée ainsi d'assurer la gestion «temporaire» des avoirs restants, jusqu'à leur transfert définitif par leurs titulaires vers des teneurs de comptes conservateurs de titres en activité, selon la Cosob.

2e but de la saison pour Hadj Moussa

L'international algérien de Feyenoord Rotterdam, Anis Hadj Moussa, a signé hier son deuxième but de la saison lors du match nul décroché en déplacement à AZ Alkmaar (3-3), lors de la 6e journée du championnat néerlandais de football. Titularisé par l'entraîneur Roben van Persie, Hadj Moussa a surgi dans le dernier quart d'heure pour marquer le troisième but (78e). Hadj Moussa (23 ans) a ouvert son compteur le 13 septembre à domicile face à Heerenveen (1-0), avant d'être expulsé en seconde période (57e). Il compte un but marqué lors du tour préliminaire de la Ligue des champions face aux Turcs de Fenerbahçe. A l'issue de ce résultat, Feyenoord reste leader avec 16 points, à trois longueurs de son poursuivant direct, le PSV Eindhoven. Engagé en 2024 en provenance de l'autre club néerlandais Vitesse Arnhem, contre un montant de 3,5 millions d'euros, Hadj Moussa a réalisé une saison 2024-2025 aboutie avec un bilan de 11 buts inscrits et 3 passes décisives en 43 apparitions toutes compétitions confondues, poussant les dirigeants du club à prolonger son contrat jusqu'en 2030. L'autre international algérien de la formation de Rotterdam, le milieu de terrain Ramiz Zerrouki, a été prêté quant à lui pour une saison à son ancien club, Twente FC, sans option d'achat.

L'Italie refuse à Israël de participer au Salon international du tourisme

Les autorités italiennes ont décidé d'exclure Israël de la participation au Salon international du tourisme «TTG Travel Experience 2025», prévu dans la ville de Rimini du 8 au 10 octobre prochains, à la suite de pressions exercées par la municipalité en raison de la poursuite de la guerre d'occupation « fasciste sioniste » contre la bande de Gaza. Le maire de Rimini, Jamil Sadegholvaad, a expliqué que cette décision a été motivée par des préoccupations sécuritaires, notamment le risque de manifestations et les tensions croissantes en Italie en lien avec ce qu'il a qualifié de

guerre d'extermination à Gaza, soulignant que permettre la participation d'Israël (puissance occupante) aurait transformé l'événement en une vaste scène de protestation. De son côté, l'entreprise organisatrice du salon, Italian Exhibition Group (IEG), a annoncé que les conditions de participation de l'Office du tourisme sioniste ne sont plus remplies, affirmant que la présence d'Israël (Occupation sioniste) dans les allées du salon est désormais « inappropriée » sur les plans moral et professionnel, au vu de la poursuite de la guerre et de la destruction à Gaza. Le communiqué de l'entreprise

précise que la décision a été prise sur la base de rapports médiatiques et des prises de position des autorités italiennes, qui ont estimé que « promouvoir des zones de guerre, de destruction et de mort comme des destinations touristiques est moralement et professionnellement inacceptable ». Le groupe, qui gère également le parc des expositions Rimini Fiera (issu de la fusion des salons de Rimini et Vicence), a déclaré avoir informé l'Office du tourisme sioniste de la suspension de sa participation, conformément aux positions de la municipalité de Rimini et de la région Émilie-Romagne, où

